

pellent extase ou transport de l'âme; et l'hébreu, *constratation*, ou *précipitation*, qui ne laisse pas la liberté de réfléchir; tout cela revient au même. C'est ici un acte ou un mouvement de défiance que le Prophète se reproche; il ne le reconnaît que Dieu est venu promptement à son secours, et c'est le motif de ses actions de grâces.

Un commentateur protestant, d'ailleurs si circonspect dans ses sentiments, qu'on s'aperçoit très-rarement de son hérésie, se permet ici une façon de penser inexcusable. Il explique tout le psème à la lettre de Jésus-Christ souffrant, et son explication est remplie de vues très-justes; mais quand il en est venu au verset 28, il dit que le Seigneur est venu à son secours, et c'est le motif de ses actions de grâces. Ce que le même commentateur ajoute, prouve de plus la fausseté de son explication; car il prétend que l'exemple de Jésus-Christ reconrçant à la prière, est un modèle pour nous, lorsque nous nous trouvons dans l'état d'abandon où il se trouva. Est-ce donc que l'homme en cette vie éprouve jamais le sentiment de désespoir qui fait le tourment principal des damnés? Cet auteur a d'autant plus de tort d'adopter un si mauvais sentiment, qu'il lui suffisoit de dire que Jésus-Christ avait éprouvé le délaissement de son Père, quant aux secours extérieurs, et qu'il avait ressenti dans son âme les douleurs insupportables des tourments et des humiliations que racontent les évangélistes. C'en étoit assez pour expliquer le verset du psème.

REFLEXIONS.

Quand les justes sont dans les délaissements, ils se croient fort loin de la face du Seigneur, tout leur est pénible; ils sont comme une terre sans eau; ils éprouvent des troubles fort douloureux; leur ressource est la prière, et il est très-rare qu'ils n'y trouvent pas une consolation prompte et efficace. Ce temps est fort sanctifiant, parce qu'on apprend à se connaître et à s'humilier.

1. *Ipsi David intellectus. XXXI.*

Hebr. xxxii.

2. Beati quorum remissa sunt iniquitates, et quorum tecta sunt peccata.
3. Beatus vir, cui non imputavit Dominus peccatum; nec est in spirita ejus dolus.
4. Quoniam tacui, inveteraverunt ossa mea, dum clamarem tota die.
5. Quoniam die ac nocte gravata est super me manus tua, conversus sum in aram meam, dum confititur spina.
6. Delictum meum cognitum tibi fœci; et injustitiam meam non abscondi.
7. Dixi: Confitebor adversum me injustitiam meam Domino; et tu remisisti impietatem peccati mei.
8. Pro hæc orabit ad te omnis sanctus, in tempore opportuno.
9. Veritatem autem ac nocte gravata est super me manus tua, conversus sum in aram meam, dum confititur spina.
10. Tu es refugium meum à tribulatione que circumdedit me: exultatio mea, cruce me à circumdantibus me.

VERSETS 30, 31.

Il n'y a pas dans l'hébreu, *quoniam*, ni rien qui y réponde; les LXX l'ont ajouté pour la liaison, et il parait si nécessaire, que dans des versions modernes, faites sur l'hébreu, on l'a aussi ajouté; on peut voir l'anglaise.

Au lieu de *veritatem requiret*, on traduit d'ordinaire sur l'hébreu, *fideles servat*; mais le mot hébreu peut signifier *veros*, aussi bien que *fideles*; et le verbe 732 signifie autant *observat* que *servat*; on *observat* les hommes *veros*, ou *si les hommes sont vrais*, c'est bien la même chose que, *rechercher la vérité*. *Abundanter* se rapporte dans les LXX à *facientibus superbiam*, et non à *retribuit*, en sorte que le sens serait: qu'il punira ceux qui pèchent excessivement par orgueil. L'hébreu n'est point contraire, mais il s'accorde aussi avec notre traduction française.

On pourrait traduire le dernier verset: *Agissez avec courage, il fortifiera votre cœur*. Mais la traduction des LXX et de la Vulgate peut se concilier avec le texte. Les auteurs des *Principes discutés* disent: *Armez-vous de force, ranimez votre courage*, etc.

REFLEXIONS.

Il y a de grandes vérités dans ses versets: Le Seigneur recherche la vérité, c'est-à-dire, qu'il demandera compte aux hommes du soin qu'ils auront pris de connaître et de pratiquer la vérité. Ce mot condamne le monde qui est tout dans la fausseté: faux pèdes, faux honneurs, fausses richesses, fausse politique, faux projets, fausses doctrines, en un mot, le faux règne partout, et quelquefois dans les actions qui paraissent les meilleures au dehors.

Ensuite le Seigneur rendra aux orgueilleux ce qu'ils méritent, le mépris, l'humiliation, l'abaissement, l'aneantissement; ce jugement s'exécute dès ce monde-ci. Les orgueilleux reconnus pour tels sont, aux yeux du monde même, les plus méprisables de tous les hommes.

Enfin, quand on espère dans le Seigneur, on ne doit rien craindre, ne s'alarmer de rien, ne se troubler pour aucune disgrâce. La confiance en Dieu doit chasser toutes les inquiétudes et établir la paix dans une âme chrétienne. On sait toutes ces choses, mais dans la pratique on agit comme si l'on ne le savoit pas. La foi manque presque toujours et sans la foi point de véritable espérance.

PSAUME XXXI

1. Heureux ceux dont les iniquités ont été remises, et dont les péchés ont été couverts.
2. Heureux l'homme à qui le Seigneur n'a point imputé le péché, et dans l'âme de qui il ne s'est point trouvé la fraude.
3. Parce que je me suis tu, mes os ont vieilli, en criant tout le jour.
4. Parce que votre main s'est appuyée sur moi, jour et nuit, je me suis agité dans ma misère, tandis que la pointe (de ma conscience) s'enfonçait (dans mon âme).
5. Je vous ai fait connaître mon crime, et je n'ai point caché mon injustice.
6. J'ai dit: Je confesserai contre moi mon injustice devant le Seigneur, et vous m'avez remis l'iniquité de mon péché.
7. C'est pour cela que tout homme de bien vous priera au temps favorable.
8. Et certainement, quand les grandes eaux (de la tribulation) viendront à se répandre, elles n'approcheront point de lui.
9. Vous êtes mon refuge contre la tribulation qui m'a environné: ô vous qui faites ma joie, délivrez-moi de ceux qui m'investissent.
10. Je te donnerai l'entendement: je t'instruirai dans la voie où tu dois marcher: j'affermirai sur toi mes yeux (ou ma protection).

11. Intellectum tibi dabo, et instrua te in viâ hæc quâ gradiaris: firmabo super te oculos meos.

12. Nolite fieri sicut equus et mulus, quibus non est intellectus.

13. In camo et freno maxillas eorum constringe, qui non approximant ad te.

14. Multa flagella peccatoris: sperantem autem in Domino misericordia circumdabit.

15. Lætami in Domino, et exultate, justi; et gloriamini, omnes recti corde.

COMMENTARIUM.

VERS. (1) 1. — INTELLECTUS (2). Genus odæ de intellectu et concepto peccato. Unde nunc aiunt compositæ, cum post patrum adulterium et homicidium Uriæ, corporis aggravidibus erudiretur.

VERS. 2. — BEATI QUORUM REMISSA. Doctæ resolvunt hæc hebraica: *Beatitude* (sunt) *dimissi pravaricatione, tecti, sine operi peccato*, id est, cujus dimissa est pravaricatio, et tectum peccatum, in genitivo propriè dimissi pravaricationis tecti peccati, ut Latine, *levati curarum*. Alioqui Latini optatum peccatis appellat sceleratum, qui se totum criminibus replevit. Contra Hebræi, eum cujus peccata tecta sunt et velata, ne videantur et pateant oculis Dei ad imputationem et vindictam, neque amplius sint in memoriâ, quasi coram obliviscatur, ob veniam; et condonationem. Quod ferè metaphorâ apud Ezechielem dicitur, cap. 18, 22: *Iniquitatum præteritarum non recordari*, et apud Isaiam, cap. 38, 17: *Post tergum projecisse omnia peccata Ezechia*. Ab integumento enim ducitur metaphorâ. *Tecta*, id est, remissa. Idem enuntiat aliis verbis. Nazianzenus tamen, orat. 40,

(1) Hunc scripsisse creditur David post adulterium cum Bethsabæ, ubi, à Nathano reprehensus, scelus sum agnovit, fassus est, ejusque veniam impetravit. Graves animi procellas narrat, quibus ante criminis confessionem agitabatur, ac suavissimam mentis tranquillitatem, quâ post confessionem ac veniam frui cepit. Scriptum sibi videri tradit Grotius, ut in die expiationum cantaretur, quâ die quilibet Israelita et crimina sua coram Deo delere, et animum affligere jubebatur. Patres de gratiâ justificationis, quâ mero divina misericordie beneficio, per baptismi ac penitentiae sacramenta, donamur, interpretantur.

(Calmet.)

(2) IPSI DAVID INTELLECTUS. *Psalmus David pro intelligentiâ*; vel carmen erudienti, vel carmen morale Davidis, carmen didacticum. Hic certè Psalmus ad morum disciplinam prorsus pertinet, ac præcepta gravissima eis tradit qui malo ipsorum infortiamento crimem patravèrunt. Docentur quid opus sit ut è peccato surgant; eorumque felicitas demonstratur qui serio resipiscunt, sincèræque scelerum confessione veniam impetrant. In se exemplum exhibet David. Primum hoc est è dædæone, quæ carmina didactica, vel Psalmi pro intelligentiâ, nuncupantur. Aiunt quidam titulum hunc ex eo peli, quod vers. 8 dicitur: *Intellectum tibi dabo*. Hebræi veteres tradunt Psalmos qui hoc titulo inscribuntur, ex eis esse quibus, cum recitarentur, explicatio subdelatur. Aiunt aliqui ex Patribus hunc titulum ex sententiarum ac mysteriorum, quæ Psalmis continentur, subtilitate oriri. Alii contra censent perspicuitatis causâ ita appellari, quasi interpretatione non indigeat. Hunc inter ceteros Psalmum Judei nuncupant *Cor David*, sententiarum causâ que animi dolorem et contritionem sonant. (Calmet.)

11. Ne soyez pas comme le cheval et comme le mulet, qui n'ont point d'entendement.

12. Réprimez-leur la bouche avec la bride et le frein, quand ils ne veulent pas s'approcher de vous.

13. Il y a beaucoup de fleaux pour le pécheur: mais la miséricorde investira celui qui espère dans le Seigneur.

14. O vous, justes, réjouissez-vous dans le Seigneur, et livrez-vous à des transports de joie; chantez des cantiques à la gloire du Seigneur, vous qui avez le cœur droit.

COMMENTARIUM.

tres ordines eorum qui purgantur, ostendi censet: Primum illorum, quorum iniquitates plenè remittuntur; alterum eorum qui ex parte purgantur, quorum peccata tecta esse dicit, ut qui nondum in intimis animi latebris et recessibus expiati sint; tertium eorum qui tamen vitiose fecerint, animus tamen, et voluntas culpâ vacata, qui vel imprudenter, vel bono proposito in vitium inciderunt.

VERS. 3. — IMPUTAVIT. Cogitavit propriè. Beatus ille, cui Deus verè indulset, ita ut nullum omnino peccatum in eo amplius cogitet et agnoscat. Quare imputare hic et similibus locis, est verè remittere et delere, non ad speciem, et Gnostici somniant. Nec Paulus, Rom. 4, 8, hoc verbo usus est, nisi quia eo viderat usos Septuaginta, quorum versione nihilatur. Ad quod examinandum est illud Nicetæ, in 40, orat. Nazianz. nonnullos hunc versum sic à superiore distinguere: quod remittitur peccata per baptismum, teguntur autem per penitentiam, ut ea Dominus non imputet, neque in rationem vocet. Dolus, dolosa et fallax conversio, facta, apparens dumtaxat virtus, vel resipiscencia. Sic Rabbi David: *Mendacium, ut fallat prestare quod Deo promissit de vitâ rectè instituendâ*; q. d.: Beatus, qui non est hypocrita. Malo esse synecdochen pro omni cogitatione pravâ; Beatus, cui remissa sunt prava facta, nec cogitationes pravæ deinceps sunt in ejus animo, ut ad vomitum redeat.

VERS. 4. — QUONIAM TACUI, mea peccata, quia pro illis non imploravi Deum misericordiam, quia peccatum non sum confessus nec agnovi, confectus sum malis, et quasi inveteratus. Sic ferè Hebræi, et inter ceteros R. Anonymus mihi à D. Quinquarboræ commodatus. *Inveteraverunt*, ægerimè affecta et penè consumpta. *Dum clamarem tota die*, præ malis quibus tacens, et non agnosces peccata mea, afflicor. *Clamare et tacere* hic non opponitur. Nam referuntur ad diversa, unum ad peccata, alterum ad dolorem. Quoniam tacui, peccata scilicet, dum clamarem et ejulare per doloris violentiâ et magnitudine, inveteraverunt ossa mea, id est, omne meum robur elanguit.

VERS. 5. — MANUS, plaça, percussio, severitas, Enthymio, metonymicè. *CONVERSUS SUM*, volutatus sum, me versavi in meâ erumâ et vasitate, propter tuam manum, id est, plagam. *DUM CONFITITUR SPINA*, tua videlicet super me, perzeugma. *Dùm me pungit anime aculeus sollicitudinibus et curis* (sic spinam metaphoricè exponit Christus, Matth. 13, 22, et 19, 23), dùm à te

vehementibus malis afficior, ac in meum corpus, quasi spinam violentè infigis, vel dum arumne aculeis me pungis et configis. Hinc Hebraicè ad verbum: *Versus est succus meus in siccitate aestatis*, id est, maxime, quales solent esse aestate; q. d. : Humor meus penè totus exaruit. Mutatus sum, ut ex succulentum fierem aridissimus : gravissimè affectus sum, meque in arumnis volutavi. Humidum radicale exsiccatum est, sicut vehementè aestate humor desiccatur. Ubi Euthymius: Infixa mihi hæc peccati spinâ, omnia que mihi prospera erant, versus sunt in miseriam. David Kimhi nescio quid hic de purgatoriâ penâ alterius seculi insinuat : *Quamquam, ait, scilicet David ponam sibi ob magnam iniquitatem infligi, et eam in seculo sustinet, non tamen ob eam timebat. Seme lo nigmar meruk hahavon beholam haze, vehalâ iahanos lo beholam*, id est, ne fortè non perfecta esset absterio sive purgatio iniquitatis in hoc seculo, sed sanè esset puniendus de eâ in futuro seculo. Septuaginta ad sensum potius vertunt, quamquam in Lesardi poterunt existimare esse ministeriale, itemque legere *hath, pro kaiti*, ut sit interpretatio: *versatus sum vastitate in meâ confixionibus spinæ*. Communis intelligentia mihi placeat, si eò Hebræa inclinent. Ad te conversus sum, respici per hanc animi vexationem, dum peccati aculeus me continenter pungit; nam spinæ instar peccatum pungit. Sed verbum *Haphad* vix dicitur de respiciantia.

VERS. 6. — DELICTUM MEUM COGNITUM. Cùm silentium et dissimulatio tantis mihi calamitates importaret, erranti mihi fuit medicina confessio. Nam ea et mihi remissionem peccatorum attulit, et penarum quas pro eis susceperam. DELICTUM, peccatum propriè, ne quis de omissionis culpâ intelligat. COGNITUM TIBI FECI, tibi commemoravi, tibi confessus sum, loquitur *de Agapno rûbous*, more humano, quasi Deus incipiat tunc aliquid cognoscere, scire, quando id ei primum narratur et commemoratur. Vel *tibi*, id est, tuo ministro et sacerdoti, qui tuas voces gerit, et per quem remittis peccatum. *Propheta*, inquit Aben-Ezra, *peccatum meum confessus sum, cognovitque feci, tumque illud remisisti*, 2 Reg. 12, 15. Obligabantur peccatores ad confessionem peccati, et oblationem pro peccato, si remissionem consequi à Domino cuperent : Rabbinii illic et in lib. Siphri, ex quibus has istius confessionis habemus circumstantias; 1^o illa fiebat *lipne hachoen*, inquit R. Levi, ante sacerdotem; 2^o imponendo manus capiti hostiæ immolande, et id quidem inter cornua; 3^o distinctè, commemorando peccatum, de quo penitentiam ageret; 4^o detestando suum peccatum, et promittendo se nunquam reversurum. Id autem appellabant *cidni haddoharin*, confessio verborum, quod fieret conceptis verbis et solemnè more.

VERS. 7. — DIXI; apud me statui coacteri peccatum, et remissionem postulare, cùm à peccati tacurnitate et dissimulatione tantum infelicitatis caperem. INJUSTITIAM, *pescha*, peccatum gravius, quod scilicet scientior committitur, *retelilo*. Kimhi. *Sela* (1).

(1) DIXI : CONFITEBOR, etc. Ad solatium penitentium declarat ineffabilem Dei misericordiam, quam in se

VERS. 8. — PRO HAC (1); ob hanc impietatem, ob hujus impietatis remissionem. Alii, ut Kimhi, pro hæc re, ob hanc causam, quod tu exorabilis es. IN TEMPORE oportuno. Tempus illud opportunum explicatur in Hebræo : *In tempore invenienti*, quo Deus, vel remissio peccati invenitur. Quod aliqui exponunt de tempore ad exauditionem, cùm nondum Deus est plenè proinde ab Apost. 2 Cor. 6, 2, *tempus acceptabile diesque, salutis* ex Isaïa, 45, 2. Ut enim futurum seculum est seculum mercedis, ita presens operis.

VERS. 9. — VERUMTAMEN IN DELUVIO (2). Metaphora. In inundatione multarum calamitatum, cum non attingat, aquæ scilicet, id est, calamitates. Non nocentur ei afflictiones.

VERS. 10. — REFUGIUM MEUM, latibulum propriè, meus receptus in angustia. QUÆ CIRCUMDEDIT ME, quæ obsides me, propriè, ut *Natsar* idem sit quod *tsor* obidere, non custodire. EXULTATIO. O Deus, qui es exultatio mea. Masoretæ legunt, *Ronni*, per Tseri, non *Ronni*, per Hirc. Exultationibus liberationis circumdabis me. Sed nihil est necesse. A CIRCUMDANTES, ab obsidentibus in malam partem, ut supra, Psal. 5, 7; subaudiuntur præp. à, et Tau in *tesobeb* habuerunt pro Heemantico, ut *Komen* insurgens et *tekomen*. Alii nimis abruptè totum versum in tres clausulas distrahant. Tu es latibulum mihi, à tribulatione custodies

ipse expertus est. Quamvis enim Deus, qui *factus est, et generatus in eo non sunt ullæ*, 1 Joan. 2, summo odio prosequatur tenebras peccatorum, et nisi peccator respiciat, paratus sit eum projicere in tenebras exteriores ad summum et sempiternum cruciatum; tamen ita propensus est ad ignoscendum, si quis ex corde penitentiam agat, ut ipsam etiam confessionem misereundo et parcendo preveniat. Videtur respicere tempus illud, quo Nathan propheta Dei nomine exprobravit illi peccatum suum; et ipse condum compunctus, dixit, 2 Reg. 11 : *Peccavi Domino; et Nathan subjuncti : Dominus quoque transtulit peccatum tuum, non morieris*. Videns enim tam subito indulgentiam, cogitavit, quod erat verum, remissionem peccati priorem fuisse ipsâ confessione, sed non priorem internâ contritione, in qua simul fuit odium peccati, amor Dei, propositum conatendi et satisfaciendi. At igitur: *Dixi : Confitebor*, id est, compunctus corde statim continuo cõliter adversum me iniquitatem meam, meque reum et peccatorem aperte fateri; et tu non expectasti vocem illam, quæ dixi : *Peccavi Domino*, sed ex paternâ et ineffabili benignitate, remisisti impietatem peccati mei; quod ex propheta tuo Nathan cognovi, qui ait : *Dominus transtulit peccatum tuum à te*. In Hebræo habetur : *hanon chatali, iniquitatem peccati mei*; in Græco, *impietatem cordis mei*, et sic leguntur veteres in commentariis Augustinus, Theophrastus, Euthymius. Latinus Interpres videtur accepisse, *impietatem*, ex Græco, et peccati mei, ex Hebræo. Sed omnia in idem recidunt, nam impietas cordis dicitur, quæ corde concipitur : impietas peccati dicitur, quia peccatum committitur. Idem etiam Davidis peccatum, et fuit iniquitas respectu Uriæ, et fuit impietas respectu Dei. (Bellarminus.)

(1) PRO HAC, pro hoc : femin. pro neutro : notus Hebraismus : vide Psal. 26, 4. OMNIS SANCTUS. Nota preces pro ægrois in cœtu fidelium. (Bossuet.)

(2) VERUMTAMEN, idèò : cò quòd sancti pro me orent, non approxinabunt aquæ scilicet, de quibus sermo id est, calamitates. (Bossuet.)

mè, acclamationibus liberationis circumdabis me, quibus exultant liberati è periculis, q. d. : Efficies ut undique tibi cantica gratiarum actionis resonent. Mox subaudiendum *Leomor*, dicendo, per mimesim Hebraicam; sic enim versus colligari debet cum sequentibus : O Deus exultatio mea, ab obsidentibus erue me, dicendo mihi quidem : Docebo te viam, quâ in his periculis gradiare, ut eorum conatus evadas; *istis terò* : Nolite fieri sicut equus et mulus, nolite obtrudescere, ò vos, qui me oppugnat; quamvis iste versus 2 possit ad eodem pios dirigi, ut suo loco docebinus. *Sela*.

VERS. 11. — INTELLECTUM TIBI DABO. Denim tribus versibus inducit respondentem, itemque momentem, ne proni ferantur in vitia, brutorum more. Aliquibus sunt verba Psalmographi ad unumquemque, non Dei, nimis rectè, quasi suo exemplo divinâ castigatione correctus, consulat pios. INTELLECTUM, faciam te intelligere, propriè te erudiam. Hinc, *Masfil*, i. e., intellectus, Psalmi titulus. IN VIA; viam (justitiæ) te docebo, per quam gradiari debeas; monstrabo tibi justam vivendi legem et rationem, sive interiore inspiratione, sive exteriorè doctrinâ. Nonnulli in putant esse loci, vel temporis, non rei. Instruam te in viâ, id est, in vitâ tuâ, in tuis studiis et negotiis. FINABO, figam oculos meos super te, ne erres; aut si erres, ut te in viam revocem. OCULOS MEOS. In te oculos meos providentiæ et curæ designam, ne malis obruaris. Ad verbum : Consulam tibi oculo meo, id est, oculo provido, circumspecto, fixo et intento (oculus

Dei est ejus providentiæ et curæ), vel placido et benévolo. Talis enim solet esse oculus meus. Unde rectè Chaldaeus : *Ponam super te in bonum oculos meos*, ut sit ille Hebraismus, et *ponam oculum meum super eum*. Gen. 44, 21, id est, libens cum inspiciam et aequis oculis.

VERS. 12. — NOLITE FIERI SICUT EQUUS. Ut hæc consequare promissa, noli esse similis brutis. Mutat numerum poetice. Solent prophetae non tantum variare materias, verum et personas et numeros. Vel, ut supra, Deus se convertit ad impios : vos autem, ò impii, qui meos oppugnat, nolite obtrudescere.

VERS. 15. — CONSTRANGE. Etallage rursum numeri, pro constringite. Frena eos qui brutescent, qui non accedunt ad tuam hominis naturam, rationem et virtutem. Eos cohibe, qui sunt veluti bestie, neque tibi propinquat rationis usus, religio, fide, virtute. In fonte annectitur superiori. Nolite esse sicut equus aut mulus, cujus os est constringendum freno et elamo, ne propinquet tibi. Ita Septuaginta dissolverunt sententiam facilitatis causâ, ut esset tertia admonitio, fugo consortia, atque adeo colloquia brutorum hominum, qui solo ducuntur sensu et cupiditate, non ratione et judicio. Aptè etiam verteretur, frena eos, ut non proximum ad te, ut non te invadant. Hæc tamen Dei sermo. Deinceps enim David suam rationem resunit.

VERS. 14. — FLAGELLA, dolores propriè.

VERS. 15. — LETAMINI. Fructus spei, animi letitia et exultatio. GLORIAMINI, jubilate in canticis, propriè.

NOTES DU PSAUME XXXI.

On lit au titre : *Ipsi David intellectus; et cet intellectus est un génitif en suivant la version des LXX qui mettent *intellectus*. Quelques-uns croient que ce mot intellectus désigne un instrument de musique : ce qui est improbable, le mot hébreu signifiant proprement intellectus, intelligencia. Il est donc mieux de regarder ce mot comme annonçant un cantique fait pour instruire, *carmen erudiens, ou ole didascalica*. On trouve ce titre à la tête de treize psalmes.*

Celui-ci est le second des psalmes pénitentiâux. On croit qu'il fut composé par David, quand il eut reconnu son double péché, son adultère avec Bethsabée et le meurtre d'Urie.

VERSETS 1, 2.

Au premier verset l'hébreu parle au singulier : *Heureux celui*, etc.; mais c'est toujours le même sens, et la proposition étant indéfinie et équivalemment universelle, les LXX ont pu traduire au pluriel. S. Paul (Rom. 4, 7) cite ce passage comme on le lit dans les LXX et dans le Vulgate; ce qui donne ici à ces versions une autorité supérieure.

Il y a mot à mot dans l'hébreu : *Beatus levatus à transgressionem et operis à peccato*. Les LXX ont suivi le sens du premier membre de la phrase; car un homme *déchargé de l'iniquité*, est un homme à qui l'iniquité a été remise. Cette expression, *déchargé du péché*, est très-bonne; elle fait entendre que l'homme justifié est entièrement libre du péché, que ce poids n'est plus sur lui.

Le second verset pourrait signifier : heureux celui qui est tout-à-fait innocent, à qui le Seigneur n'impute point de péchés actuels, et qui à toujours conservé son âme exempte de fraude ou de malice. Cependant comme ce psame est propre aux pénitents, aux hommes qui demandent grâce pour leurs péchés, je crois

que le péché était intérieur dans le pécheur : car il s'ensuivra que l'imputation de la justice de J.-C. le sera aussi, et que l'âme du pécheur converti aura acquis un renouvellement, qui n'est autre que la grâce sanctifiante; ce qui est le sentiment catholique. Quant à la mémoire éternelle de Dieu, il est bien certain que cet être infini ne peut oublier que tel ou tel pécheur a été autrefois dans sa disgrâce, qu'il n'a pas eu la rectitude avec la loi; mais cela empêche-t-il que le péché ne soit véritablement remis, et que l'âme du pécheur ne soit dans la justice? Ce même commentateur dit ailleurs que le pardon du péché est inséparable de la sanctification et de la réparation ou amélioration du cœur. Je n'entends rien à cela, si ce n'est pas la grâce sanctifiante. Enfin je crois qu'aujourd'hui ces protestants ont abandonné une grande partie du système de leurs maîtres sur la justification, comme sur la distribution et les opérations de la grâce.

Les auteurs des *Principes discutés* traduisent ces deux premiers versets au futur, dont l'hébreu est susceptible; mais je ne sais s'il ne serait pas mieux de s'en tenir au présent, l'Apôtre ayant cité au présent.

Ces mêmes auteurs traduisent la seconde partie du premier verset : *Heureux... l'homme qui sera mis à couvert de la peine du péché*; il est certain que le mot hébreu qu'on lit dans cet endroit, signifie souvent la *peine du péché*; mais il resterait à prouver qu'il a ici cette signification; ce qui m'inclinerait toutefois vers ce sentiment, c'est que le Prophète ayant d'abord dit qu'*heureux* est celui dont les péchés ont été remis, est censé ajouter quelque chose de plus dans le second membre du verset; or, après la rémission du péché, il ne reste plus que la peine à remettre. Si l'on ne prend pas le mot du *péché* pour la *peine*, on entendroit, il semble que David dit moins dans le second membre que dans le premier; car, *couvrir les péchés*, paraît quelque chose de moins que les remettre.

REFLEXIONS.

Le Prophète nous apprend ici en quoi consiste le vrai bonheur de l'homme en ce monde; c'est dans la rémission des péchés et dans la bonne volonté du cœur. La rémission des péchés ne peut être sans la grâce sanctifiante; elle ne peut subsister dans un cœur qui n'est pas droit, qui prétend allier le service de Dieu avec celui du monde, qui se partage entre Dieu et le monde. Je crois que la droiture du cœur est ce qu'il y a de plus rare et de plus difficile dans la pratique de la vertu. On croit la posséder quand on fait de belles protestations à Dieu, quand on se livre à quelques actes de dévotion; mais une preuve qu'on est encore loin de cette droiture, c'est que dans le concours de l'ameur propre avec la loi de Dieu, nous faisons céder celle-ci à celle-là; c'est que nous nous faisons des prétextes pour rechercher en tout nos commodités, nos amusements; c'est que nous corrompons nos meilleures actions par la vanité et par des vices humains, c'est que nous n'hésions point à Dieu franchement, simplement, constamment. Oh! que cette prière du Prophète est excellente : *Renouvelez dans moi, Seigneur, l'esprit droit!* L'Evangile et les écrits des Apôtres ne parlent que du service de Dieu en esprit et en vérité, que de la droiture du cœur, que de l'intégrité des sentiments, que de la simplicité dans les actions. Je ne sais pourquoi cette morale est si peu connue des chrétiens; de ceux même qui font profession de piété; et je ne sais pas non plus pourquoi les livres spirituels en ont si peu sur ce principe si essentiel.

VERSÉT 3.

L'hébreu porte : *En ragissant tout le jour*. C'est un terme dont la langue sainte se sert pour marquer la grandeur des *cris*.

Les commentateurs rapportent les anxiétés et les cris de David, au temps où il fit pénitence de son double péché. Ils disent que cette expression, *parce*

que je me suis tu, doit être entendue de tout le temps où il n'en est aucun remords, ce qui dura, disent-ils, près d'un an, ou même plus; c'est-à-dire, depuis qu'il eut enlevé Bethsabée jusqu'à ce que le prophète Nathan l'avertit de son crime. Je ne crois pas que cette interprétation puisse se concilier avec le verset, où le Prophète dit qu'il a reconnu son crime, et qu'il en a fait l'aveu en présence du Seigneur; car ce qui est dit dans les versets 3 et 4 est antérieur à cette confession. S'il s'agit donc dans ce psaume du péché de David et de sa pénitence, il faudra dire que les anxiétés qu'il éprouva durant son silence furent l'effet de ses remords intérieurs, et des efforts qu'il faisait pour calmer sa conscience troublée du souvenir de son crime. On peut croire, au reste, que ce psaume ne regarde point la pénitence publicane de David, et que c'est seulement une prière destinée pour tous les pécheurs.

Les auteurs des *Principes discutés* l'appliquent, comme presque tous les autres psaumes, à l'ancien et au nouvel Israël. Ce sont ces deux Églises qui demandent la grâce pour leurs enfants.

REFLEXIONS.

On voit dans ce verset l'état du pécheur qui se reproche son crime, sans toutefois recourir encore à la miséricorde de Dieu; il est tourmenté par sa conscience, elle crie dans lui, elle le remplit d'effroi, elle le fait vieillir, selon l'expression du texte; c'est une situation très-douloureuse, elle ne s'adoucit que par le retour vers Dieu, par la confiance en ses miséricordes, enfin par l'aveu d'un péché que le silence ne fait que rendre plus intolérable.

VERSÉT 4.

Les Hébraïstes traduisent ainsi la seconde partie de ce verset : *Mon humeur radicale s'est tournée en sagesse d'être, c'est-à-dire, je suis devenu sage comme les corps ou les fruits exposés à l'ardeur du soleil d'être*; sur quoi il faut observer, 1^o que le mot *שׁוֹרֵר*, qui on traduit par *humeur*, ne se trouve que deux fois dans l'Écriture, ici, et dans le chapitre 11 des Nombres, où il signifie, *pain avarié, ou tourte au miel*, signification très-éloignée de celle qu'on lui donne dans ce psaume. Il y a donc toute apparence que les LXX ont pris le *lamed* pour une préposition, et qu'ils n'ont vu pour le substantif, que *שׁוֹרֵר*, venant de *שׁוֹרֵר*, *vasture, de שׁוֹרֵר, perditio, calamitas*, qui est absolument la même chose que *arumna*. Ainsi ces interprètes auront traduit *שׁוֹרֵר* par *arumna*, et notre Vulgate, *in arumna mea*. 2^o Il faut observer que le mot *שׁוֹרֵר*, qu'on traduit par *astus*, signifie aussi *spina*;

3^o que le mot *שׁוֹרֵר* qu'on traduit, *in siccitate*, peut signifier *in gladius*. Il ne restera donc plus que le mot *שׁוֹרֵר*, qui signifie *convulsus est*, et qui a pu être construit avec *שׁוֹרֵר, spina*, qui, dans l'hébreu, est du masculin. Ainsi les LXX ont pu faire cette phrase : *Convulsus est in arumna mea spina, in gladius, ou more gladiorum, ou dunt configitur*; et la Vulgate aura traduit dans le même sens : *Convulsus sum in arumna mea dunt configitur spina*. Je ne vois pas ce qu'on peut attaquer dans cette version.

Une observation importante sur ce verset, est qu'aucun des interprètes grecs n'a vu *humer* dans *שׁוֹרֵר*. Je puis citer du moins Symmaque, Aquila et la cinquième édition; tous ont vu in *arumna*, ou *miseriam*, ou *diraptionem*. Les lexiques qui se fixent à *humer*, ne citent que *Aben-Ezra* et *David Kimchi*, qui sont trop modernes pour contre-balancer l'autorité des LXX, de Symmaque et d'Aquila. Je ne doute donc point que la vraie interprétation ne soit celle des LXX, d'autant mieux que S. Jérôme traduit aussi : *Versatus sum in miseriam mea*.

REFLEXIONS.

La force de la conscience est bien exprimée dans ce verset; c'est une *épine* qui tourmente le pécheur; il se retourne sur lui-même pour trouver la paix, et il

ne rencontre que *misère*! La main de Dieu s'est appesantie sur lui, et c'est une sorte de prélude des tourments de l'enfer, où Dieu déploie toutes ses vengeances. Qu'il est douloureux de passer sa vie au milieu de ces épines! et qu'il est infiniment déplorable de sortir de ce monde avec ce tourment de la conscience! *Les impies ne jouissent point de la paix*, quoi qu'ils se vantent de la posséder. Il faut en croire ceux à qui Dieu fait la grâce de se convertir; ils avouent que le temps de leurs égarements a été un temps de trouble, de guerre, de ravage intérieur.

VERSETS 5, 6.

S'il s'agit, dans ces deux versets et dans tout le psaume, de la pénitence de David, ce qu'il dit ici doit se rapporter à l'aveu qu'il fit de son crime, lorsque Nathan vint l'en avertir au nom du Seigneur. Or, avant ce temps-là, selon les deux versets précédents, il avait éprouvé de grands troubles et de grands remords; par conséquent ces mots, *quoniam loca*, ne marquent pas que ce prince ait resté dans l'indifférence sur son péché, depuis qu'il l'eut commis, jusqu'à ce moment où le prophète vint le lui reprocher. Ils marquent seulement qu'il n'en fit pas l'aveu devant le Seigneur, qu'il n'en sollicita pas le pardon, quoi qu'il d'ailleurs n'en fût troublé dans son intérieur. Quant à ce qu'on peut objecter que ce prince ne se reconnaît point dans l'apologue de Nathan, ce n'est pas une preuve qu'il n'eût point pensé auparavant à son crime; c'est seulement une marque qu'il ne comprit point la pensée du prophète, qu'il prit son apologue pour le récit d'un fait réel, et qu'il ne s'occupa que de l'indignation que ce récit lui causa contre l'auteur prétendu de l'impudence qu'on lui racontait. Il fallut que Nathan lui expliquât le sens de cette espèce d'enigme; alors il se confessa coupable en la présence du Seigneur; avou qu'il n'avait point fait jusqu'à ce moment. Voilà tout ce qu'on peut dire dans le sentiment de ceux qui appliquent ce psaume à la pénitence de David; sentiment que je crois douteux, parce qu'il paraît qu'en effet ce prince ne fit des retours sur lui-même que quand le prophète vint lui reprocher son crime.

Ce mot, *l'impunité de mon péché*, est important à remarquer, dit La Harpe; il signifie ce qui est de principe dans la religion, comme dans la raison, que quand Dieu fait grâce au pécheur pénitent, il remet l'impunité de la faute, la révolte contre lui, il rend la vie à l'âme; mais il ne remet pas toujours les peines dues au péché.

REFLEXIONS.

Ce qui est dit dans ces versets, que ce pécheur, quel qu'il soit, fit connaître son crime à Dieu, ne préjudicie point à la connaissance de toutes choses qui est dans l'Être suprême. Le pécheur doit faire l'aveu de ses iniquités, parce que c'est un acte d'humilité, un témoignage de sa résipiscence, et un froic sur la suite; c'est d'ailleurs une réparation du scandale, quand le crime a été public; et que la confession qu'on en fait est aussi. Un aveu sincère des fautes qu'on a faites, est une des plus grandes preuves de la droiture du cœur. Il est impossible à l'homme d'éviter toutes sortes de fautes, et très-difficile de ne pas en commettre qui blessent le prochain. Quand on a et le malheur d'offenser le Seigneur par des péchés secrets, l'aveu secret suffit pour toucher sa miséricorde et fléchir sa justice; mais quand le prochain a été offensé, il faut s'avouer coupable en sa présence, et réparer ainsi l'injure qu'on lui a faite. Une des plus grandes preuves de l'orgueil humain est la peine qui éprouvent tous les hommes quand il s'agit de reconnaître les fautes qu'ils ont commises à l'égard de leurs frères. Il n'y arien cependant de plus agréable aux yeux de Dieu, et de plus essentiel pour la conscience. Je crois que ceux qui confessaient leurs péchés aux ministres de la pénitence, sont beaucoup moins faciles à se réconcilier avec leurs frères, que ceux qui ont un grand usage

de la confession auriculaire; et je crois aussi que ceux qui ont confiance dans tous les confesseurs, quels qu'ils soient, ont bien moins de peine à réparer une injure, que ceux qui sont délicats sur le choix des confesseurs. La délicatesse en ce genre doit se porter à distinguer le mérite des confesseurs, non à se prévaloir par une sorte d'insinuation, pour ou contre certains ministres de la confession. L'indépendamment des grands fruits qui résultent du sacrement de pénitence pour la justification du pécheur, je suis persuadé que cette pratique de confesser ses péchés sert infiniment à établir dans l'homme la droiture du cœur et la simplicité de la conduite, deux qualités si essentielles au chrétien.

VERSETS 7, 8.

Pro hâc, est pour *propterea*. Les Hébreux, n'ayant point de neutre, se servent du féminin.

In tempore opportuno. L'hébreu dit : *In tempore invenienti*, qui est le même sens, mais plus fortement exprimé dans ce texte que dans les versions. *Verumtamen* a ici la force de *profecto, certis*; le terme hébreu *וַיָּבֵר* a cette signification, et aussi celle de *verumtamen*. Le Prophète veut dire ici, qu'invités par son exemple, d'autres recourront à la miséricorde divine dans le temps favorable; et qu'ils ne seront point exposés à la révérence des grandes afflictions, qui sont celles surtout que les pécheurs éprouvent au jugement de Dieu. Mais comment le pardon accordé à un grand pécheur, tel que David, ou tout autre, sera-t-il un motif pour l'homme de bien, de prier, de solliciter la grâce dans le temps favorable? C'est, 1^o que l'homme de bien, témoin du malheureux état où était le pécheur avant la justification, demandera instamment de ne pas tomber dans le même précipice. C'est, 2^o que cet homme de bien, qui sait quelle est la fragilité de notre nature, et qui aura pu s'en convaincre de plus en plus par la chute des pécheurs, sollicitera la grâce pour se maintenir dans la justice. 3^o C'est que ce même homme de bien, ayant toujours des faiblesses et des fautes à se reprocher, aimera sa confiance en voyant combien le Seigneur est miséricordieux envers les grands pécheurs. Enfin c'est que l'homme de bien espère obtenir par ses prières la protection divine contre le danger des tribulations, soit pour en être préservé, soit pour avoir la force de le supporter avec patience, et même avec joie. Et le Prophète assure en effet qu'elles n'approcheront point de lui.

REFLEXIONS.

Quand Dieu ramène à lui un grand pécheur, l'homme de bien se livre à trois sentiments : le premier de joie, pour la conversion de cette âme si chère à son cœur; le second de crainte, parce qu'il peut toujours tomber dans l'état où ce pécheur se trouvait réduit, état de misère, d'aveuglement, de trouble et de damnation; le troisième de ferveur et de confiance, parce que la miséricorde divine, si libérale à l'égard de ce pécheur, soutient le juste contre les frayeurs de la mort et du jugement de Dieu; il n'est pas sûr de sa persévérance finale, mais il en a une sorte de sage dans la bonté infinie de Dieu qu'il sert. *Vous êtes toujours avec moi*, dit le père de l'enfant prodigue à son fils aîné; j'aurais dû de votre bonheur, et complot sur ma tendresse.

VERSÉT 9.

Les hébraïstes traduisent : *Vous êtes un asile pour moi; vous me préserverez de la tribulation; vous m'enleverez de climats de distance*. Sur quoi je remarque, 1^o que les LXX ont pu prendre *וַיָּבֵר* pour *credidit me*; S. Jérôme traduit *lais me*; 2^o que ces mêmes interprètes ont pu prendre *וַיָּבֵר* pour l'imperfectif *cripe*. Il ne reste donc plus que *וַיָּבֵר* *circumdabit me*, au lieu de *circundabit me*. Mais qui peut assurer que le *mem* n'ait pas disparu, et que le *ihon* y ait pas été substitué? Il est certain qu'ici les interprètes grecs s'accordent. D'ailleurs il n'y a point de différence essentielle dans le sens,

Celui qui dit : *Vous êtes mon refuge contre la tribulation qui m'environne ou qui m'a environné*, dit également : *Vous êtes mon refuge, vous me préserverez ou vous me délivrerez de la tribulation*. Celui qui dit : *O vous qui êtes ma joie, délivrez-moi de ceux qui m'invoient* : dit équivalamment : *Vous me délivrerez, et je serais en état de vous chanter des cantiques pour ma délivrance*; car je reconnais que vous êtes l'objet de ma joie. La traduction allemande, faite sur l'hébreu, porte : *Vous me préserverez de la tribulation, en sorte que moi, délivré, je pourrai chanter fort joyeusement*. C'est une paraphrase; pourquoi les LXX n'auraient-ils pas aussi paraphrasé?

RÉFLEXIONS.

Le Prophète donne dans ce verset deux titres à Dieu : il est notre refuge, et il est l'objet de notre joie. Dans la détresse, nous recourons à lui, et il nous protège; dans l'état de paix, il fait nos délices, et nulle autre douceur n'est comparable à celle qu'on goûte avec lui. On apprend ces choses par la pratique. Quand nous souffrons, ou que nous sommes tentés, recourons à lui : quand il se communique à nous, jouissons de lui avec joie et avec actions de grâces.

VERSET 10.

L'hébreu porte : *Je prendrai soin de toi avec mon œil (consulam tibi oculo meo)*. Le verbe 73278, qu'on traduit par *consulam*, a beaucoup de rapport avec 72, qui signifie *obfirmar*. Nam *consulam*, dit Robertson, est *firma et stabilis sententia animi*. On ne peut donc pas accuser d'erreur les LXX, quand ils traduisent, *firmabo super te*; ils ont mis *oculos meos*, pour *oculum meum*; différence nulle pour le sens. La traduction anglaise faite sur l'hébreu, met en marge : *Mine eye shall be upon thee*. Les auteurs des *Principes* disent : *L'hébreu sans cesse mes regards fixes sur vous*. Je crois qu'on ne peut pas traduire plus exactement les LXX et la Vulgate. Ces auteurs traduisent néanmoins sur l'hébreu.

Au reste, on voit que c'est Dieu qui parle dans ce verset au Prophète.

RÉFLEXIONS.

Dieu promet ici trois choses, l'intelligence, la conduite, la protection. Nous avons besoin d'intelligence, pour ne pas nous tromper dans le choix du vrai bien; nous avons besoin de connaître la voie où nous devons marcher; nous avons besoin que l'œil du Seigneur veille sur nous, et nous protège; ces trois choses bien méditées feraient un changement total dans moi. Je dois convenir que je ne connais ni mes vrais intérêts, ni la route du salut, ni l'étendue de la grandeur divine. Depuis que Jésus-Christ est venu au monde, les hommes devraient avoir plus d'intelligence, connaître mieux la voie du salut, être plus attentifs à la présence et à la protection de Dieu, qu'ils ne le furent sous la loi de nature et sous la loi écrite. Jésus-Christ a tout dit, et Jésus-Christ a tout donné; mais qui profite de ses leçons, de ses exemples et de ses bienfaits?

VERSETS 11, 12.

Il y a des hébraïstes qui traduisent : *De peur qu'ils n'approchent de vous pour vous blesser*. D'autres traduisent comme les LXX et la Vulgate. L'hébreu est susceptible de ces deux sens.

Il y a dans l'hébreu, *maxillam eorum*, et non *maxillas*; c'est une différence qui ne mérite pas d'être observée.

Dans ces deux versets, Dieu avertit les hommes de se conformer à sa loi, et il les menace de prendre à leur égard les voies de rigueur, s'ils sont indociles; il exprime sa menace en style impératif : *Reprimez-les avec la bride et le frein, etc.*, conservant l'allusion au cheval et au mulet, comme s'il disait : *Je serai obligé de vous retenir, de vous dompter, comme on dompte les animaux indociles*. Cela veut dire, remarque La

Harpe, que soit qu'on se soumette à Dieu, soit qu'on ne s'y soumette pas, on est toujours sous sa main puissante, et que ceux qui refusent sa miséricorde n'éviteront pas sa justice. L'hébreu serait susceptible de cette version : *Ne soyez pas comme le cheval et le mulet... dont la bouche doit être réprimée par le licol et par le frein, quand ils sont rétifs et s'éloignent de leur maître*. Alors il ne serait pas nécessaire de conserver le style impératif; mais de part et d'autre, c'est toujours le même sens.

RÉFLEXIONS.

Comme ce psalme a trait aux sentiments de pénitence dont les pécheurs doivent être animés, et aux mesures qu'ils doivent prendre pour ne plus tomber dans la disgrâce de Dieu, les avis contenus dans ces derniers versets sont très-nécessaires; c'est pourquoi il est mieux de les supposer dans la bouche de Dieu, que dans celle du Prophète parlant en son nom.

Il y a des pécheurs qui, par lâcheté ou par esprit d'incrédulité, ne peuvent se persuader que Dieu doive s'armer de rigueur contre eux; ils vantent sans cesse la bonté infinie de cet Être suprême; ils croient qu'ils doivent toujours compter sur une heureuse fin, et que tout ce qu'on raconte des fléaux de sa justice sont des fables ou des exagérations; c'est-là ignorer les droits de la justice et de la sainteté de Dieu. Autant qu'il est libéral à l'égard de ses serviteurs, et miséricordieux à l'égard des pécheurs qui rentrent en eux-mêmes, autant est-il terrible à l'égard des endurcis, des impies, des profanateurs de son culte. Quand il se sert, en cette vie, des voies de rigueur, qui sont cette *bride* et ce *frein* dont parle le psalme, c'est encore un effet de sa miséricorde; mais à la mort et à la consommation générale, la justice seule exerce ses droits, et c'est ce qu'éprouvent les pécheurs impénitents.

VERSETS 15, 14.

Je crois que c'est encore le Seigneur qui parle dans le treizième verset. L'hébreu porte, *dolentur*, au lieu de *fléaux*; c'est le même sens.

La Vulgate dit, *gloriamini*. Dans l'hébreu, c'est proprement, *cantate pro laetitia*; dans l'écriture, *gloriar* a souvent cette signification, comme, *gloriamur in tribulationibus*.

Il paraît que ce dernier verset est du Prophète, quoiqu'il pût aussi être une suite du discours de Dieu. Le psalme finit comme il a commencé, par le bonheur des justes ou de ceux qui ont été justifiés par la pénitence.

RÉFLEXIONS.

Je puis, à la fin de ce psalme, adresser à Dieu cette prière, qui comprend tout le fonds de ce beau cantique.

Seigneur, je trouve ici tous les sentiments d'un vrai pénitent, et je m'applique tous les versets de ce psalme dans le sens le plus propre. Hélas! mon Dieu, heureux celui que vous avez rétabli dans votre grâce, et dont vous avez effacé les péchés. Heureux celui qui ne conserve dans son âme aucun vestige de fraude et de duplicité. Suis-je dans cet heureux état? Ne reste-t-il pas dans moi un fonds de malice et d'opposition à votre sainte loi?

J'ai été longtemps, Seigneur, sans reconnaître mes égarements; je me suis endormi dans mon péché, et présentement que je le reconnais, je sens le poids de votre main puissante; je tremble à la vue de votre justice; ma conscience me reproche une infinité d'égaréments: ce sont des pointes aiguës qui me tourmentent sans cesse, qui seraient capables de détruire toutes les forces de mon corps. O Dieu! vous connaissez mes faiblesses et ma misère. Je vous les expose cependant encore; je je confesse en votre présence, comme je les ai confessés cent fois à vos ministres. Heureux! si vous m'avez fait grâce; je ne m'en flatte pas, Dieu saint et terrible!

Mais regardez les prières que tant de saints ont faites pour moi. Je ne puis douter de leur zèle pour mon salut. Ils ont demandé que je ne fusse pas exposé à la rigueur de vos jugements, lorsque le moment de ma mort arrivera. Vous êtes, ô mon Dieu, le seul asile que j'aie pour le temps et pour l'éternité. Vous me rendez la paix et la joie quand vous m'aurez délivré des ennemis de mon salut, surtout de ces inclinations perverses que me sollicitent à vous offenser. Vous me promettez la lumière pour connaître la route que je dois suivre. Ah! grand Dieu! j'entends déjà votre voix; vous me dites de n'être point comme ces ani-

1. In Ænem. Psalmus David XXXII.

Hebr. xxxii.

2. Exultate, justi, in Domino : rectos decet colaudatio.

3. Confitemini Domino in cithara : in psalterio decem chordarum psallite illi.

4. Cantate ei canticum novum : bene psallite ei in vocatione.

5. Quia rectum est verbum Domini; et omnia opera ejus in fide.

6. Diligit misericordiam et judicium : misericordiâ Domini plena est terra.

7. Verbo Domini cœli firmati sunt : et Spiritu oris ejus omnis virtus eorum.

8. Congregans sicut in utroque aquas maris : ponens in thesauris abyssos.

9. Timeat Dominum omnis terra : ab eo autem commoveantur omnes inhabitantes orbem.

10. Quoniam ipse dixit, et facta sunt : ipse mandavit, et creata sunt.

11. Dominus dissipat consilia gentium : reprobat autem cogitationes populorum, et reprobat consilia principum.

12. Consilium autem Domini in æternum manet : cogitationes cordis ejus in generatione et generationem.

13. Beata gens, cujus est Dominus Deus ejus : populus quem elegit in hereditatem sibi.

14. De caelo respexit Dominus : vidit omnes filios hominum.

15. De preparato habitaculo suo respexit super omnes qui habitant terram.

16. Qui finxit sigillatim corda eorum : qui intelligit opera eorum.

17. Non salvatur rex per multam virtutem; et gigas non salvabitur in multitudinem virtutis sue.

18. Fallax equus ad salutem : in abundantia autem virtutis sue non salvabitur.

19. Ecce oculi Domini super metuentes eum; et in eis qui sperant super misericordiâ ejus.

20. Ut eruat à morte animas eorum : et alat eos in rano.

21. Anima nostra sustinet Dominum; quoniam adiutor et protector noster est.

22. Quia in eo latabitur cor nostrum : et in nomine sancto ejus speravimus.

23. Fiat misericordia tua, Domine, super nos : quemadmodum speravimus in te.

PSAUME XXXII

1. O justes, louez le Seigneur avec un sentiment de joie; il convient aux âmes droites de louer Dieu.

2. Confessez le nom du Seigneur avec la guitare; chantez ses louanges avec le psaltérion à dix cordes.

3. Chantez-lui un cantique nouveau; célébrez-le avec magnificence par des cris de joie.

4. Car la parole de Dieu est pleine de droiture, et toutes ses œuvres sont selon la fidélité de ses promesses.

5. Il aime la miséricorde et la justice; la terre est remplie de la miséricorde du Seigneur.

6. Les cieux ont été affermis par la parole du Seigneur, et tous leurs ornements ont été faits par le souffle de sa bouche.

7. Il a rassemblé, comme dans une outre, les eaux de la mer; il a mis les abîmes des eaux comme dans des trésors (c'est-à-dire, dans les entrailles de la terre).

8. Que toute la terre craigne le Seigneur, et que tous les habitants du monde tremblent devant lui.

9. Parce qu'il a parlé, et (toutes choses) ont été faites; il a ordonné, et (toutes choses) ont été créées.

10. Le Seigneur dissipe les conseils des peuples; réprouve les pensées des nations; il réprouve les conseils des princes.

11. Mais le conseil du Seigneur subsiste éternellement; les pensées de son cœur demeurent de génération en génération.

12. Heureuse la nation dont Dieu est le Seigneur; heureux le peuple que Dieu a choisi pour son héritage.

13. Dieu a regardé du ciel; il a vu tous les enfants des hommes.

14. Du lieu de sa demeure il a jeté les yeux sur tous ceux qui habitent la terre.

15. C'est lui qui a formé tous les cœurs des hommes, et qui connaît toutes leurs œuvres.

16. Un roi ne se sauve point en vertu de sa puissance, et un géant ne se tirera pas du danger par la grandeur de sa force.

17. Un cheval sera inutile pour le sauver (du danger), et la grandeur de sa force ne pourra le sauver.

18. Voilà que les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent, et sur ceux qui espèrent dans sa miséricorde.

19. Pour qu'il retire leur âme de la mort, et qu'il les nourrisse dans la famine.

20. Notre âme attend le Seigneur, parce qu'il est notre aide et notre protecteur.

21. Notre cœur se réjouira en lui; car nous avons espéré dans son saint nom.

22. Que votre miséricorde, Seigneur, soit sur nous, selon que nous avons espéré en vous.

VERS. (1). — Inscriptio hæc præter fontem, ut intelligamus esse Davidis.

VERS. 2. — JUSTI, virtute præditi, Euthym. Alii fideles, iustificati per fidem. COLLABATIO, Domini, id est: Rectos decet collaudare Dominum. Iustus est pulchrum et pretiosum Dei laudes canere. Recti debent celebrare Deum. Sic Ps. 88, 45: *Beatus populus qui scit jubilationem*. Deo supplicat; qui novit jubilate et personare Deum (2).

VERS. 3. — IN CITHARA, cum animi lætitiâ et voluptate, magnâ alacritate, non coacte, non modestè. Musicis enim instrumentis utimur ad depellendam tristitiam et mororem. DECEM CHORDARUM, decachordo propriè, quasi sit psalterii sive nabli epithetum, à decem fidibus, quibus constabat, ut Hieronymus et Isidorus scribunt, propter numerum decalogi habentis decem præcepta, tanquam decem chordas, ut scholastici sentiant lib. 5 Sent. dist. 57, ex Aug. Ex quo fonte manavit illud Rupertii in Exod. lib. 2, c. 52, de Decalogo: *Iste sunt decem chordæ cantoris Dei dicentis: Confiuntur Domino in citharâ, in psalterio decem chordarum psallite illi. Qui enim sine istis vivit, meritum, quoties se in decachordo psalterio Domino confiteri proficitur*. Malunt alii peculiare fuisse instrumentum, ut sit asyntheton (et decachordo. Nam infra, Ps. 91, 4, intercedit copula, in decachordo et psalterio. Atque ita trium meminerit, citharæ, psalterii sive nabli, et decachordi ad sanctissimam Trinitatis mysterium. Est autem psalterium genus instrumenti, quod Hebræis

(1) Veterum plures censuere gratias hic agi ab Eschâ de Assyriorum cæde. Aitunt alii Psalmum esse à Davide exaratum post victoriam de Philistæis; quâ in acie cum immanis gigas, nomine Ieshibebob, Goliath frater, David in aggressus esset, periclitanti regi opem ferens Abisai filius Sarvie, gigante interfecto, regem servavit. Præcipua hujus conjecturæ argumenta sunt versiculus 10, ubi de alienis gentibus agitur, et versiculus 16, qui gigantem ejusdem meminit.

Malimus hunc Psalmum, nulli eventui attributum, partem dicere superioris Psalmi, à quo apud Hebræos nulla inscriptio distinguitur. Ejus initium ab extremo Psalmi 31 versiculo duci potest: *Letamini in Domino, et exultate, justi, in Domino, omnes recti corde*: Psal. 52, 1: *Esultate, justi, in Domino: rectos decet collaudare*. Ut horum versuorum affinitas sentiat, satis est si legatur. Apertissima etiam similitudo est inter versiculum 18 hujus Psalmi et versiculos 10 et 11 superioris. Commendatâ in superiori Psalmo illorum felicitate qui peccato carent, hic justos hortatur ut Dei laudes celebrent, causas afferens Dei omnipotentis potestatem, sapientiam, misericordiam. Gratias genus sublimè est; methodus pulcherrima et strictissima.

Titulo caret hic Psalmus in Hebræo, ut plures Græcorum codices animadvertunt. Censet Theodorius s. pungitiam Interpretis, additâ epigraphæ, *Psalmus David*, monere voluisse nullum esse apud Hebræos titulum. Nos vero titulos quoslibet, quos Hebræus non fert, Septuaginta sensibus recipientes, et à libris auctoris esse censuimus. Hinc ea varietas orta est, que inter codices animadvertitur. (Calmet.)

(2) *Rectos decet collaudare*. Peccatori enim dixit Deus: *Quare in curris iustitias meas?* Psal. 49, 16. *Nec est speciosa laus in ore peccatoris*. Eccl. 13, 9. (Bossuet.)

nabli, Græcis *σάλτα*, Latinis nablium, ut apud Ovid. lib. 5 de Arte:

*Disce etiam duplici genitâ vertere palma
Nabliæ: conveniunt dulcibus illa modis.*

VERS. 4. — NOVUM, novè et recentè compositum ob recentia beneficia. Aliqui, rarum, pretiosum, exquisitum. BENE, scitè, concinnè, cum modulatione et harmoniâ. IN VOCIFERATIONE. Ad verbum, in clangore, quod rectè aliqui ad musicæ instrumenta referunt.

VERS. 5. — VERBUM, promissum. Aliqui, iudicium, ratio, quâ regit mundum. IN FIDE, in fidelitate: fideliter et sincerè cuncta operatur, et præstat. Nihil agit in eujusquam fraudem. Sic aliqui exponunt illud Christi, Luc. 18, v. 8: *Non inveniet fidem in terrâ*, id est, fidelitatem, integritatem. Omnia sub finem seculi dolis fraudibus, hypocrisi erunt plena (1).

VERS. 6. — MISERICORDIAM, justitiam, ad verbum; qui appellatio etiam elemosinæ et misericordiæ competit in linguis Orientalibus. Diligit misericordiam piis benefaciendo, iudicium impios ulciscendo.

VERS. 7. — VERBO. De sanctissima Trinitate creante omnia ex nihilo verbo essentiali, non prolato, interpretantur veteres, et Spiritu subsistente atque officæ, non vapore, qui in aerem diffunditur, ut Basilii, Cyrilli. Ille alloditur ad principium Genesis, ubi verbo Domini cæli firmati dicuntur, hoc videlicet: *Fiat lux, fiat firmamentum, fiant luminaria*, etc. Spiritu autem oris ejus, id est, Spiritu sancto ab ipso per os ipsius, sive Verbum procedente, tota virtus eorum. *Spiritus enim Dei ferebatur super chaos*, id est, illud fovebat, vivificabat, vegetabat. Contra Pythagoricos et Platonicos mentibus separatis celorum et stellarum creationem tribuentes. Quo errore veteres hæretici apud Irenæum, Origenem, Tertullianum, ab angelis factum prodiderunt. VIRTUS EORUM, vis, robur, potentia, ex-

(1) QUIA RECTUM EST VERBUM DOMINI, etc. Incipit explicare rationes cur Deus sit tanto affectu laudandus, que sumuntur, ut diximus, à bonitate, potentia et sapientia ejus. De bonitate dicit: *Rectum est verbum Domini*, et omnia opera ejus in fide, id est, quia verba et facta Domini justissima, fidelissima, et sanctissima sunt: hoc est, quod Psal. 144 aliis verbis dicitur: *Fidelis Dominus in omnibus verbis suis, et sanctus in omnibus operibus suis*. Verbum Domini intelligitur, mandatum; prohibitio, promissio, communicatio, et hæc omnia rectissima et fidelissima sunt: nihil enim jubet Deus nisi bonum, nihil prohibet nisi malum, et quod promittit, vel comminatur, fidelissimè præstat. Ideo *rectum est verbum Domini, et fidelis Dominus in omnibus verbis suis*, Psal. 154; opera verò Domini verbis conformata sunt: idèò dicitur *esse in fide*, id est, *fidelis, iustus, sanctus*, et dicitur *Deus sanctus in omnibus operibus suis*. S. Basilii et S. August. in commenta hujus Psalmi, per fidem intelligunt hoc loco fidem catholicam, et exponunt opera Dei dici esse in fide, quia ex operibus Dei, ut ex fabrica cæli et terræ inspectâ, homines moventur ad fidem, ut videlicet credant in Deum opificem tanti operis; vel dicant opera omnia esse in fide, quia omnia opera bona, que Deo placeant, sunt in fide tanquam in semine, vel radice, non enim placeant Deo que fiunt ante fidem, sed que nascuntur ex fide. Ambe sunt pie, veraque sententiæ, sed non videntur literales explanationes. (Bellarminus.)

ercitus, propriè. Clemens Alexandrinus in Protrept. et Hebræi intelligunt stellâ in celo tanquam in acie ordinatas. Alii etiam angelos, quasi in militiâ ordinatos, et sub Deo imperatore suo militantes instar exercitus.

VERS. 8. — CONGREGANS SICUT IN UTRE. Colligit in suo alveo, sicut in utre et acervo, maris aquas, quæ initio erant terris superfuse, Genes. 1, 9. Condit in cælis et receptaculis oculis, in terre concavitatibus, sicut in thesauris, aquarum voragine et abyssos. Tanta est potentia, ut certo et definito loco coereat abyssos, quæ humanâ curiositate non possunt indagari. Utrem et thesaurum appellat maris locum et molem, ut ejus profunditates soli Deo sint notæ. *Nod quidem uter, ned cumulus, moles propriè, sed hoc confunditur*. CONGREGANS, colligens, cohibens, coerecens, ne se supra terram amplius effundant.

VERS. 9. — AB EO COMMOVEANTUR. Hunc metuunt et reformident.

VERS. 10. — QUONIAM IPSE DIXIT. Magnâ celeritate et facilitate condita sunt. *Verbo cum nihil sit opus, nihil mobilis, in Deo adhuc loquente facta sunt omnia, sine ulla temporis morâ*. Philo de Abel et Cain. ET CREATA SUNT. Ad verbum, et stetit, et steterunt, ad indicandam creationis celeritatem. Sic verbum samitum metaphoricè. At, ut supra, vers. 7, possit intelligi propriè de Christo, Verbo Dei, Joan. 1, 4. Sic enim vocatur, non quia odè patris promissum, quod Verbum in lingua sacra etiam promissum significat, neque quia interpres est Patris, sicut sermo mentis, sed quia à Deo manat impatiibiliter, perenniter, indefluenter, sicut verbum sine conceptus mentis à mente, etc. Vide Nazianzenum Orat. de Fil.

VERS. 11. — REPROBAT, irritas reddit propriè, frustratur, inanes facit, ad reprimentam eorum temeritatem.

VERS. 12. — CONSILIIUM, decretum, propositum voluntatis. ET GENERATIONEM, sunt, supple.

VERS. 13. — DOMINUS SUPPONIT HIC PRO VERO DEO, id est, pro Dei nomine proprio. Nam est tetragrammaton in fonte. Ubi observa veteres interpretes perpetuo tetragrammaton appellativè representasse per *Κύριος, Dominum*, quia vis illius, verbo uno aut etiam pluribus non potest explicari. Item quia censetur inter *θεοὺς vel κερύμ*, id est, inter ea quæ scribuntur, non leguntur. Unde ejus loco legi solet *Adonai, Κύριος*, appellativum. Nempe germana ejus prolatio prohibita erat extra sanctuarium. Itaque eo jampridem everso, longè desuetudine Judæi hodie nesciunt quibus vocalibus pronuntiari debeat. Hoc unum sciunt Jews, vel Jehova, irreligiosum esse vocabulum, imperium et barbarum, quod et censuit D. Lindanus in Psal. 148. IN HEREDITATEM, in peculium.

VERS. 14. — RESPECTU, providet, curat. Ne quis putet res humanas administrari fortunâ.

VERS. 15. — DE PRÆPARATO, ante mundum parato. De celo, quod preparavit piis, à constitutione mundi, *imò ante tempora secularia*, Matth. 25, 4, Eph. 1, 34: *Suave mysterium prædestinationis sanctorum*. Vel,

valido et firmo. In hac notione utuntur preparandi verbo, ut supra notatum. Ad verb., de firmâ sede habitationis prospexit (providet). Periphrasis cordi, quod nullis mutationibus et casibus est obnoxium. *Makon* per eaph, non simplicem locum significat, sed firmum et robustum.

VERS. 16. — SIGILLATIM, *σικιλλιαίς*, solus, sine alterius operâ eorum animas finxit et procreavit. Quare doll et subtilitates mortalium eum minime latent. Sic *Iahhad* accipitur Ezdræ 4, 3, interprete R. Salomone; quin et Aben-Esra, Genes. 13, 46, illud à *Iahhad* distinguit, quod una, simul non significat, ut *Iahhad*, sed *Lebeddo, solus, solitariè, separatim, senotia aliis causis*, quasi inter se opponantur. Unde Deus *Pater spirituum* dicitur, Hebr. 12, 9, Num. 16, 22. Nam parentes non eas gignunt, sed tantum materiam disponunt. Cor pro animâ metonymicè, quia ejus præcipuum est organum. Quamquam etiam cor et penitissimæ quæque membra fingit, parentibus duntaxat materiam rudem præbentibus, non formam inducentibus: unde illud, Psal. 158, 45, 46: *Os meum fecisti in occulto, et imperfecit memum viderant oculi tui*. Aliqui sigillatim, id est, separatim, distinctè et individûe pro momento informatum in utero materno corpus, non simul, aut communiter, tam contra Pythagoreos et Platonicos, qui ab initio cunctas animas simul productas fabulati sunt, quam Averroitas, qui animum quemdam communem somniant, in quem singulares animi resolvantur, ut mixtum in sua elementa. Hinc, Zach. 12, 1, *spiritum spirituum hominis in eo*. Hebræum *Iahhad* etiam sonat simul, pariter, et si refragatur Aben-Esra, ubi supra. Tumque sensus pendet à versu superiore. Providet Deus cunctis hominibus, qui quidem eorum corda format pariter, id est, ad unum omnium, nullo excepto, ne quis opinetur aliquas animas ab aliquo alio creati quam à Deo; q. d.: Non mirum si super filios omnes hominum prospiciat Deus, quandoquidem animarum omnium creator est. Omnia enim, quantum habent essentia, tantum ejus providentiæ subduntur, et sicut omnia habent esse à Deo, ita etiam ab eo providentur et curantur. Quomodò accipiendum illud, Eccl. 18, 1: *Deus creavit omnia simul*, id est, similiter, nullo dempto, ad unum omnia, ne quis existimet Deum aliquid non creasse, cum Manichæis.

VERS. 17. — NON SALVATUR REX PER MULTAM VIRTUTEM. Virtus priore loco significat exercitum, posteriore vires et robur. Hinc Hebræicè sunt diversa vocabula. *Gigas, Glibhor*, fortis athleta, heros, vir strenuus et validus.

VERS. 18. — VIRTUTIS, roboris, potentia. NON SALVABITUR, activè in Hebr. non salvabit, non eruet, esse supple, vel sessorem sum.

VERS. 19. — OCULI, providentiâ singularis, favor, respectus.

VERS. 20. — A MORTE, à peste, et mortis alius periculis, eorum vitas, vel per synecdochen, personâ, id est, ipsos. Mortem pestem appellant, sicuti in fine minoris Seder otam, et 4 Reg. 8, 6, 9 et 41, ut nos Galli mortalitè. Alai, vivificet propriè, famis tempore.

VERS. 21. — SUSTINET, sperat in Domino patienter, expectat patienter Domini auxilium. QRONAM, deest in fonte. Sed rectè interjectum, ad explendam sententiam.

VERS. 22. — IN NOMINE, in invocatione nominis ejus, vel in virtute et efficacità Domini. QUIA, preponitur in

NOTES DU PSAUME XXXII.

On lit dans la Vulgate ce titre : *Psalmus David*, dans l'édition vaticane des LXX, *ps. David*; dans les éditions d'Alde et de Complute, et dans le manuscrit alexandrin, *ps. David*; mais, dans les éditions d'Alde et de Complute, on avertit qu'il n'y a point de titre dans l'hébreu. Toutes ces variétés prouvent assez bien que ce titre a été mis par un auteur plus récent que le prophète.

Le sujet de ce psame n'est point désigné particulièrement : c'est une exposition des merveilles de la puissance, de la sagesse et de la bonté de Dieu, et une invitation aux âmes justes de reconnaître et d'exalter ces attributs divins.

On ne peut assurer que David soit l'auteur de ce psame; cependant, comme dans d'autres endroits de l'Écriture on lui attribue des psames qui ne portent point son nom, on peut croire que celui-ci est pareillement de ce saint roi, quoique nul trait ne l'indique positivement.

VERSETS 1, 2, 5.

Ces trois premiers versets sont faciles; ils contiennent une invitation aux âmes justes de louer le Seigneur. Les instruments de musique dont parle le prophète nous sont peu connus; nous en avons d'autres qu'on emploie dans les solennités. Nous apprenons toujours par l'usage de l'Église judaïque et par les exhortations de ce prophète qu'il est possible de sanctifier l'usage de la musique dans les cérémonies saintes.

Cantique nouveau, dans l'Écriture, signifie un cantique qui singulier, non vulgaire, un cantique qui intéresse l'esprit et le cœur; car les choses surannées, antiques, passées en habitude, n'affectent plus. Nous voyons, dans l'Apocalypse, que le *cantique nouveau* qu'on chante dans le ciel est le cantique de la rédemption, le cantique de l'agneau; et David, comme prophète, a vu en esprit ce nouvel ordre de providence, cette nouvelle Église, ces nouveaux motifs de célébrer le Seigneur.

Ce que la Vulgate exprime par *benè psallite*, et les LXX par *psallite*, l'hébreu l'énonce par *benefacite psallere*, ce qui est le même sens.

REFLEXIONS.

Je trouve trois choses dans ces versets : la nécessité du culte extérieur, les dispositions requises pour le culte du Seigneur, l'attention qu'il faut porter dans ce culte. Assurément le prophète ne parle ici d'instruments de musique, de cris de joie, de cantiques, que parce qu'il s'agit d'un culte public et dont tous les fidèles doivent être témoins. Il dit que c'est aux âmes droites qu'il appartient de chanter les louanges du Seigneur. Ce n'est pas que la prière du pécheur soit un nouveau péché; ce n'est pas même qu'elle ne puisse lui attirer des grâces, quand elle est faite avec componction et avec un vrai désir de se réconcilier avec Dieu; mais il faut convenir que très-peu de pécheurs entrent dans ces sentiments quand ils prient, et qu'un très-grand nombre d'entre eux ajoutent communément au malheureux état de leur conscience en remplissant à l'extérieur quelques devoirs de religion; car ils y portent toutes leurs passions, toute leur indifférence pour Dieu, et c'est le respect humain ou la routine qui les guide. Enfin nous ne pouvons jamais chanter au Seigneur un *cantique nouveau*, si nous sommes légers, inconstants, distraits ou priant. Il n'y a que l'attention de l'âme et la ferveur qui donnent à

fonte, sed relictum à Septuaginta quasi expletiva particulam.

VERS. 25. — FIAT MISERICORDIA. Dicendo suppl. *Sit misericordia*, etc. Nam est formula quæ se dixerat invocaturum nomen Domini.

NOTES DU PSAUME XXXII.

la prière le goût de nouveauté, c'est-à-dire, l'intérêt qui la rend si douce et si agréable aux âmes saintes.

VERSETS 4, 5.

L'hébreu porte : *Le Seigneur aime la justice et le jugement*. Mais, dans l'Écriture, le mot *MTT* est pris quelquefois pour exprimer la bienfaisance et la miséricorde. Encet endroit les auteurs des *Principes discutés* traduisent : *Il aime à exercer sa justice et sa clémence*.

REFLEXIONS.

Le prophète célèbre ici la vérité, la justice, la miséricorde de Dieu. Vérité dans les paroles et les œuvres; justice dans les récompenses et dans les châtiements; miséricorde dans les bienfaits et dans le pardon des péchés. Il est remarquable que la miséricorde est célébrée comme remplissant toute la terre; c'est que les bienfaits de la nature et de la grâce sont répandus avec profusion dans cet univers. Quant aux premiers, il suffit d'ouvrir les yeux pour les reconnaître. Les dons de la Providence sont comme infinis; et l'occupation des justes en ce monde, est de les voir partout, d'y penser sans cesse et d'en témoigner leur reconnaissance. Les bienfaits de la grâce nous sont moins connus dans leurs détails; mais la foi, la doctrine et les mérites de Jésus-Christ nous en garantissent l'abondance. C'est un des plus grands artifices de l'impie, de l'incrédulité, que de vouloir forcer les croyants et les justes à leur rendre raison de tout l'ordre de providence que Dieu garde dans l'économie du salut des hommes. La miséricorde et la bonté de Dieu nous sont connues par mille endroits; cela doit suffire pour nous rassurer sur les cas particuliers qui nous sont inconnus.

VERSET 6.

Il y a dans l'hébreu : *Les cieux ont été faits dans sa parole*; et c'est ainsi que traduisent tous les hébraïsants; les LXX ont mis *scip*. La leçon de l'hébreu, *les cieux ont été faits*, ne contredit pas celle des LXX, *les cieux ont été affermis*; mais elle est plus expressive, parce qu'elle marque mieux la création proprement dite. Arnilla et Symmaque ont traduit par *exercitibus et imperiis*. Au lieu de *virtus eorum*, il y a, selon l'hébreu, *exercitibus eorum*, expression que notre Vulgate rend au second chapitre de la Genèse par *ornatus eorum*. Les LXX disent *ὄρασις*; or, *ὄρασις*; et *virtus* peuvent être pris pour *exercitibus*; car l'armée est la force et la puissance d'un prince. Le prophète fait entendre que tout ce qui sert à parer et à embellir le ciel, tout ce qui en fait la force par l'influence que le ciel a sur la terre, est l'ouvrage de Dieu. Il y a toute apparence que les anges sont compris dans cette expression, *l'armée du ciel*, car ces célestes intelligences sont appelées, dans l'Apocalypse et ailleurs, *l'armée du Seigneur*, qui est le roi du ciel.

C'est un sentiment presque unanime parmi les Pères de l'Église que la Trinité des personnes divines est indiquée dans ce verset du psame. Il est certain, par le premier chapitre de l'Évangile de S. Jean, que Dieu a tout fait par son Verbe; *Omnia per ipsum facta sunt*; et comme il est prouvé d'ailleurs que le S. Esprit est inséparable des deux autres personnes, et qu'il opère indivisiblement avec elles. Dieu a ainsi créé tout par son S.-Esprit. Ce sont là, dit Tertullien, les deux mains de la divinité. Beaucoup d'interprètes cependant prennent ici *Verbum Domini* pour la parole de Dieu, et non pour le Verbe; et l'esprit de la bouche de Dieu, pour sa parole encore désignée par un

souffle; ils ne voient point là spécialement le S.-Esprit. Je crois qu'en suivant la règle du concile de Trente, qui recommande d'expliquer l'Écriture selon le sentiment unanime des Pères, en ce qui concerne la foi et la doctrine des mœurs, on doit adopter leur pensée sur le sens de ce verset. On trouverait difficilement un autre texte où l'accord des Pères fut plus unanime. Plusieurs protestants les suivent même ici, et voient la Trinité des personnes divines dans ce passage. Je pris citer en particulier le commentaire de Baumgarten, donné en 1749.

REFLEXIONS.

Il semble que, dans ce beau verset, le Prophète veut affermir, d'une manière bien particulière et bien sublime, la confiance des hommes dans la bonté et la miséricorde de Dieu. Il fait voir que tout ce monde visible est l'ouvrage des trois divines personnes, du Père, du Verbe, du Saint-Esprit; ce qui marque que cette sainte Trinité répand encore ses bienfaits sur son ouvrage, qu'elle ne cesse point de l'aider, de le protéger; car le même Dieu, qui a créé ce monde, le conserve, et opère continuellement dans tous les êtres par son infinie et immuable providence. Ainsi nous sommes toujours présents à l'adorable Trinité. Nous sommes l'objet de ses attentions. Elle a dit au commencement, *faisons l'homme à notre image*; et elle dit sans cesse, conservons l'homme; infléons dans tout ce qu'il fait, combions-le de bienfaits. Cette pensée devrait inspirer à tout homme qui réfléchit une grande vénération pour l'Être suprême, dont les trois divines personnes sont continuellement appliquées à lui faire du bien. Si les anges ont été témoins du conseil que Dieu tint avec lui-même et dans son Verbe et son Saint-Esprit, lorsqu'il voulut créer l'homme, il n'est pas douteux que ces célestes intelligences ne soient entrées dans une très profonde considération de la grandeur, de la bonté et de la sagesse de Dieu; qu'elles n'aient répété, comme dans Isaïe, le cantique en l'honneur du Dieu trois fois saint. Pourquoi ne serions-nous pas touchés du même sentiment, nous que la Trinité adorable conserve et vivifie continuellement?

VERSET 7.

L'hébreu porte : *Il a rassemblé comme un monceau les eaux de la mer*. Le mot hébreu *q*, on traduit *cumulus*, se rapporte, comme l'avoue Robertson, à *q* et *q*, et en retranchant l'aleph, *q* uter. On ne peut donc pas accuser le Septante d'avoir mal traduit. S. Jérôme et la paraphrase chaldaique traduisent de même. Le P. Houbigant s'en tient aussi à cette signification. Le grec ordinaire porte, *ὡς ὄρος, sicut utrum*; mais Symmaque traduit *ὡς ἕρως, sicut in utro*; et c'est la leçon qu'a suivie la Vulgate. Au reste, cette image est très-grande; Une puissance qui rassemble les mers comme dans une outre, et qui place toutes les eaux dans des truelles de la terre, comme dans des lieux destinés à cacher des trésors, forme une magnifique idée.

REFLEXIONS.

Le sol des mers, s'il est permis de parler ainsi, étant plus bas que celui de la terre, les eaux ont dû s'y rassembler; mais ceci est un effet de la sagesse du Créateur, qui a rendu ce sol comme une outre, capable de recevoir cette quantité prodigieuse d'eaux. Il ne sort rien d'une outre bien fermée, et nous voyons aussi que les mers ne se débordent point; autre effet de la Providence divine; car, si ce volume immense d'eaux sortait de son lit, la terre serait bientôt submergée. Une des raisons pourquoi la mer donneure dans son lit, quoiqu'elle reçoive tous les fleuves, c'est qu'elle rend par des vapeurs continuelles l'exces des eaux qu'elle a reçues; ces vapeurs dissipées et portées par les vents, se changent en pluies et en neige, qui retombent sur la terre et la fécondent; encore un bienfait de la libéralité divine, qui pourvoit par là à la subsistance des hommes et des animaux. Tout est

donc admirable dans l'économie de la création et de la conservation. Mais tous ces prodiges de bienfaisance sont perdus pour la plupart des hommes, qui ne les remarquent pas, ou qui les remarquent sans en conclure l'obligation de révéler et d'aimer celui qui en est l'auteur.

VERSETS 8, 9.

On lit dans l'hébreu : *Parce qu'il a dit, et la terre a été; il a ordonné, et elle a été établie*. C'est le même sens que celui des versets suivants; mais il y a, ce me semble, plus d'énergie dans le texte. D'ailleurs cette expression : *Il a dit, et la terre a été*, montre évidemment une création proprement dite : *Il a dit, et la terre a été; elle n'était donc pas avant que Dieu eût parlé*. Si l'on disait que cette expression signifie seulement qu'avant la parole de Dieu la terre était sans ordre, qu'elle était confondue dans la masse générale de la matière existante de toute éternité; je répondrais que cela ne peut se dire en suivant le texte de la Genèse et celui de notre psame; car la Genèse porte; que quand Dieu eut créé le ciel et la terre, celle-ci était dans la confusion; et voilà un second moment, et c'en serait le premier, dans le sentiment de ceux qui font l'objection; mais avant ce temps-là, Dieu avait parlé, et la terre avait été. Selon notre psame, il faut donc que dans ce premier moment la terre ait commencé d'être, ou qu'elle soit sortie du néant. D'ailleurs au verset 5, on lit que les cieux ont été faits par la parole de Dieu. Voilà le premier moment de la création; ensuite que leurs ornements ont été faits par l'esprit de Dieu; voilà le second moment. Je crois que ces deux versets sont un bon commentaire du mot *MTT*, ou *creavit*, qui par là est déterminé à signifier une création proprement dite, ou une extraction du néant.

REFLEXIONS.

Pourquoi le Prophète avertit-il les habitants de la terre de craindre le Seigneur, par cette raison que le Seigneur a créé la terre d'un mot? Est-ce que l'œuvre de la création est destinée à inspirer la terreur? Oui, sans doute, quand on fait ces réflexions; le Seigneur a fait tout ce qu'il a voulu; il a parlé, et tout a existé. Tout est donc encore en sa main et dans sa dépendance. Il peut anéantir la terre et tous ceux qui l'habitent. Quand Isaac veut intimider les peuples et les rois de la terre, il leur dit que le Seigneur a créé la terre par sa puissance, et que nulle grandeur n'est comparable à la sienne.

VERSETS 10, 11.

Dans l'hébreu on ne trouve rien qui réponde à, *reprobata consilia principum*. Je remarque toutefois, que cette addition fait un très-beau sens; le Seigneur ne se contente pas de dissiper les propos des peuples, et de rompre les desseins des nations; il annule aussi les conseils des princes. Il faut que ce dernier membre du verset ait disparu du texte, car tous les interprètes grecs le conservent.

REFLEXIONS.

Il y a ici une belle opposition entre les conseils des hommes et les conseils de Dieu. Quand Dieu veut rompre tous les projets des mortels, détruire toutes les pensées des peuples et des rois, il ne lui faut qu'un mot, qu'un acte de sa volonté; au lieu que les décrets de cet être immuable sont fixes et subsistent éternellement; leçons pour nous de ne former aucune entreprise contre le Seigneur, de nous soumettre en tout à sa volonté, de nous tenir fermes près de lui dans tous les événements de la vie. *Si Dieu est pour nous, qui pourra être contre nous?*

VERSET 12.

Le Prophète avait sous les yeux le peuple d'Israël, qui n'appartenait qu'à Dieu; c'est ce qui lui inspire ce sentiment : *Heureux le peuple, etc.* Toutes les autres nations de la terre suivent des dieux étrangers,

et c'est ce qui faisait leur malheur; aujourd'hui, plus de distinction de peuple à peuple, tous sont appelés à l'alliance de J.-C.; mais combien peu encore profitent de cette vocation générale!

REFLEXIONS.

On voit tous les caractères du bonheur de ceux qui appartiennent à J.-C. dans ce beau passage de S. Pierre : *Vous êtes une nation choisie, un sacerdoce royal, un peuple saint, un héritage acquis; vous êtes destinés à annoncer la puissance de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière, etc.*

Personne n'est plus heureux, plus raisonnable, plus aimable qu'un vrai chrétien. Il allie deux qualités opposées en apparence, la hauteur des pensées et l'humilité des sentiments. Il sait concilier les maux de cette vie avec la joie intérieure et le contentement de l'âme. Il est riche dans la pauvreté même, et maître de tout sans rien posséder. Il ne refuse pas de vivre, parce qu'en vivant il a le temps d'aimer Dieu; et il désire la mort, parce que c'est le moment de commencer à aimer Dieu éternellement et invariablement. Tout son trésor, toutes ses connaissances, tous ses amis sont dans le ciel. Il est utile à ses frères sur la terre, au moins en priant beaucoup pour eux. Sa nourriture est l'oraison et la sainte communion, l'une et l'autre, sources d'une infinité de richesses. Il suit la vie de J.-C., et il l'étudie sans cesse; cette étude le charme, l'éclaire, le console. Il parle peu, et ce qu'il dit est toujours accompagné de douceur, d'humilité, de sagesse. Il est inconnu du monde, mais il ne méprise personne; il n'a qu'une vie, qui est de plaire à Dieu; qu'un désir, qui est de ressembler à J.-C., et qu'un regret, qui est de ne l'avoir pas connu assez tôt, et de n'avoir pas consacré à son amour tous les moments de sa vie.

VERSETS 15, 14.

Le texte et les versions s'accordent ici parfaitement : *De preparato habitaculo tuo*, dans notre Vulgate, répond à *de loco habitacionis sue* dans l'hébreu; les auteurs des *Principes discutés* traduisent, *du séjour de son repos*; ce qui rend très-exactement le texte. Les LXX qui mettent : *ἐξ ἰεροῦ κατοικησάτω ἀνθρώπος*, ne s'écartent pas de la signification des mots hébreux; mais Aquila dit mieux : *ἀπὸ ἱερουσαλὴμ καθύπερθε ἀνθρώπος*, et Symmaque : *ἀπὸ ἱερουσαλὴμ καθύπερθε ἀνθρώπος*. Le commentateur de M. Bellanger dit : *De habitaculo firmo et stabilis quod paravit sibi in regnum*; ce qui explique bien le sens des LXX et de la Vulgate.

REFLEXIONS.

Ces deux versets expriment les vœux et les soins de la Providence : sur quoi deux réflexions ne doivent pas échapper aux fidèles; la première, que la Providence divine ne se borne pas à une simple spéculation; Dieu voit tout et fait tout; il influe dans tout, il donne le mouvement à tout, selon le mot de S. Paul aux Athéniens, *nos sommes en lui, nous vivons en lui, nous avons nos mouvements en lui*. La seconde réflexion est que le séjour de Dieu n'est pas borné au ciel; le Prophète dit, en plusieurs autres endroits, que Dieu est partout, qu'il remplit tout, qu'il sonde les cœurs des hommes, et qu'il pénètre leurs plus secrètes pensées; il dit que Dieu opère partout, qu'il tient tout en sa main. Mais la raison suffit même pour nous persuader ces grandes vérités. Si Dieu opère partout, il doit être présent partout; l'esprit humain peut bien se représenter les objets éloignés et absents, mais il n'opère pas sur ces objets. Je ne représente mon ami éloigné de cent lieues; mais je ne fais rien sur lui, je ne lui donne ni mouvement, ni impulsion; au lieu que l'Être-suprême, qui non-seulement se représente tout ce qui est, mais qui agit immédiatement sur tout ce qui se représente, doit être présent partout; et non-seulement présent par son opération, mais par son essence; car son essence n'est point distinguée de son opération. On voit que

la toute-puissance de Dieu est fondée sur sa toute-science, et radicalement sur son infinuité.

VERSET 15.

Le mot *ἰσχυρὸν* dans l'hébreu, signifie *simul* ou *partier*. C'est dans le second sens qu'on le doit prendre ici, et c'est ce qu'on entend dans l'XX en traduisant *parce que c'est Dieu qui a formé tous les cœurs des hommes*, ou *les cœurs de tous les hommes*; qu'il n'y en a aucun qui ne soit son ouvrage. Par les cœurs, il faut entendre les volontés, les âmes spirituelles et immortelles. Les Origénistes ont pris le mot *ἰσχυρὸν* pour *simul*, et ils ont cru que Dieu avait créé toutes les âmes au commencement, et par là ils expliquaient la transmission du péché originel. Ce sentiment passe pour faux en théologie et en philosophie; en théologie, parce que la révélation enseigne qu'au commencement Dieu ne créa qu'un homme, qu'il anima de son souffle, c'est-à-dire, auquel il donna une âme spirituelle; c'est-à-dire, laquelle la philosophie reproche aussi ce sentiment, parce que les âmes humaines sont destinées dans leur origine à animer des corps, et que dans cette hypothèse elles n'auraient rien aimé, et seraient demeurées sans fonction.

Il n'y a pas plus d'apparence, et même encore moins, dans la transmission des âmes avec le corps venu d'Adam; car des substances spirituelles ne se propagent point comme les corps, et notre âme ne peut être une portion de celle d'Adam, comme notre corps est une portion du sien.

La création simultanée au moment que le corps est organisé, passe pour le sentiment le plus vrai, quoiqu'il ne soit que dans l'opinion, il reste à expliquer comment ces âmes, dans ce premier moment, sont coupables du péché originel. Quelques-uns admettent dans cette hypothèse une priorité, au moins de cause, ou l'âme émanée des mains de Dieu est censée exempte de péché, quoique dans le moment de son union avec le corps elle soit coupable.

Leibnitz croit que les âmes existent dans les principes des corps organisés dès le commencement, en sorte que par l'accroissement du corps, elles deviennent raisonnables, de sensibles qu'elles étaient. Mais cette opinion est sujette à de grandes difficultés, et elle n'explique point la transmission du péché originel; elle sauve simplement la difficulté tirée de la création d'une âme coupable.

Le Prophète n'entre point dans ces systèmes; il dit simplement que Dieu a formé les cœurs ou les âmes de tous les hommes, et c'est ce qu'il nous suffit de savoir.

REFLEXIONS.

Si nous réfléchissons sur nous-mêmes, nous constaterions au moins imparfaitement quelle est la grandeur de l'opération divine dans la formation de notre âme, dans sa conservation, dans sa direction vers le bien, dans les mouvements d'amour qu'il lui inspire. Je trouve dans mon âme un fonds impénétrable de réflexions, un désir insatiable d'aimer, un penchant violent de connaître, de savoir, de croire en lumières, je sens que je veux toujours être, et toujours être heureux. Je crois que tous les hommes me ressemblent dans tous ces points. Or, quand je me tourne vers Dieu, j'ai tant d'idées de son être, de l'infinité de son être, que je conclus tout aussitôt qu'il est la fin unique de mon âme. Je sais bien que mes misères sur la terre sont sans nombre, mais la grandeur de mon âme surpasse en quelque sorte. C'est comme un roi qui a fait naufrage; il a perdu son navire, mais il est roi, il retrouvera des ressources dans son malheur. Je ne puis assez considérer ce mot du Prophète : *Dieu a formé les cœurs de tous les hommes, et il connaît toutes leurs œuvres*. Il est naturel que l'ouvrier connaisse tout son ouvrage; mais ce qu'il y a de si merveilleux, c'est que Dieu connaît les œuvres libres d'un agent libre; c'est qu'il les prévoit avant qu'elles

existent; c'est qu'il influe dans toutes ces œuvres. Quel respect et quel amour ne mérite pas la présence continuelle d'un si grand maître?

VERSETS 10, 17.

Le Prophète veut dire que sans le secours du Seigneur, toutes les forces humaines ne sont rien; il assigne ce qu'on imagine de plus puissant, des armées nombreuses, la force du corps, la vigueur d'un coursier.

Ce que les LXX appellent un *géant*, l'hébreu le nomme simplement un *homme fort*; mais c'est le même sens. L'hébreu n'a pas de terme propre pour exprimer ce que nous appelons proprement un *géant*. Au dix-septième verset, l'hébreu dit : *Il ne sauvera pas dans la grandeur de sa force*. Et c'est à peu près la répétition du premier membre de la phrase; car le cheval qui trompe l'attente du cavalier est un cheval qui ne sauve pas. La Vulgate dit, qu'il ne sauve pas et qu'il ne se sauve pas. Par-là elle met plus de variété dans ses expressions.

REFLEXIONS.

Ce qui fait que les hommes comptent sur leurs forces, c'est qu'ils ne se connaissent pas; et ce qui fait qu'ils comptent si peu sur le secours de Dieu, c'est qu'ils ne connaissent pas Dieu. On dit d'ordinaire que Dieu est toujours pour les gros bataillons, maxime qui approche fort du déisme, en ennemi de la Providence. Elle est démontrée fautive, cette maxime, 1^o par une infinité d'exemples : on citerait presque autant d'occasions où de petites armées en ont vaincu de grandes, qu'on pourrait en citer où de grandes en ont battu de petites; 2^o par l'expérience, et appuyé sur les forces égales, à industrie égale, à bravoure égale, il arrive tous les jours qu'une des deux armées est battue, ce qui ne devrait pas arriver, si la Providence ne se mêlait point des choses humaines; car des forces parfaitement égales devraient se détruire mutuellement, sans aucun avantage de part ni d'autre; 3^o quand les gros bataillons ont l'avantage sur les petits, c'est encore un effet de la Providence qui a donné plus de forces à l'une des deux parties, soit que la cause du plus fort soit plus juste, soit que, sans être juste, Dieu veuille humilier de plus en plus ceux qui sont devenus faibles, comme il arriva aux Israélites du temps de Nabuchodonosor; soit que, dans une occasion, Dieu favorise les plus forts, pour les abattre ensuite avec plus d'éclat. Si l'on avait de la foi, on prendrait toujours les sentiments du saint roi. Il dit ailleurs : *Dieu n'arrête point ses yeux avec confiance sur les armées où l'on se fie sur la force de la cavalerie, sur la valeur des gens de pied; mais sur celles où l'on le craint, et où l'on n'attend rien que de sa bonté*. Il dit : *Dieu est terrible, il ôte aux princes l'intelligence et le courage, il exerce sur les rois de la terre un jugement redoutable*. Toute l'Écriture est remplie de principes et d'exemples qui réfutent pleinement les maximes de la politique mondaine; mais la foi s'éteint, et l'Écriture parle en vain à des esprits et à des cœurs qui n'écoutent plus que les passions.

VERSETS 18, 19.

L'hébreu dit : *Pour les faire vivre dans la famine; c'est absolument la même chose*.

L'intention du Prophète est de montrer le grand avantage qui se trouve dans la crainte du Seigneur et dans la confiance en sa miséricorde. Il oppose leur sort à celui des présomptueux qui ne s'appuient que sur leurs forces et sur leur puissance.

Entre une infinité d'avantages que procurent la crainte du Seigneur et la confiance en lui, le Prophète en nomme deux, le premier, de *sauver leur âme de la mort*; le second, de les *nourrir dans la famine*. On peut entendre ces bienfaits, quant au temporel, c'est-à-dire, à la vie du corps et au soutien de cette vie, par le moyen des aliments. Mais il est plus digne du Prophète d'entendre principalement la vie de l'âme et la

nourriture spirituelle, qui consiste dans la grâce.

REFLEXIONS.

Il faut nécessairement que le Prophète ait en vue dans ces versets la vie et la nourriture de l'âme; car ceux qui craignent le Seigneur et qui se confient dans sa miséricorde sont exposés à la mort temporelle comme tous les autres hommes; et quelquefois ils éprouvent, plus que tous les autres hommes, la pauvreté, la misère, les disgrâces de la vie. Le Seigneur toutefois a les yeux sur eux et les regarde avec complaisance, sans doute parce qu'il est touché de leurs sentiments, et qu'il les hérite à cause de la confiance qu'ils ont en lui. Or, ce regard du Seigneur leur annonce la possession des véritables biens, de la vraie vie, de la vraie nourriture, qui est l'éternité bienheureuse.

Ceux qui ont voulu établir la vertu pour l'unique fin de l'homme, pour la vraie récompense des gens de bien, pour le principe d'une paix solide en cette vie, se sont égarés en cherchant le vrai. La vertu est bien un principe de contentement pour l'âme vertueuse, mais réduite à elle seule, c'est un aliment bien peu capable de soutenir long-temps l'homme de bien, tandis qu'il souffre. Une vertu qui n'a point d'autre espoir qu'elle-même, se lasse, s'altère, s'agrite et se dégoûte; il lui faut une récompense réelle, et une espérance pour d'autres temps; il faut qu'elle puisse compter sur les attentions d'un être bienfaisant et plus puissant que les hommes, ou même que le monde entier; car le monde entier ne remplirait pas les desirs d'un homme vertueux, et le monde entier n'a aucune proportion avec l'excellence de la vertu. Ce raisonnement montre la nécessité d'une vie future, article qu'il nous importe si fort de connaître, et pour lequel nous ne pouvons trop travailler.

VERSETS 20, 21.

L'hébreu dit proprement : *Notre âme nous inspire après le Seigneur, parce qu'il est notre aide et notre bouchier*, c'est le même sens. Le verbe hébreu *יִשְׁעֵנוּ*, signifie *espérer, attendre, s'appuyer*, etc. et se trouve bien traduit par *inspire*.

Au verset 21 je traduis, *car nous avons espéré; ce qui est dans l'hébreu; et le suppléé dans le latin. Dieu est appelé dans l'hébreu, *bouclier*; ce qui est très-familier à cette langue. Le sens de ces versets est fort clair, et exprime très-bien la confiance que les justes ont dans le Seigneur.*

REFLEXIONS.

On attend le Seigneur en cette vie, parce qu'on ne le possède pas encore. On se réjouit dans le Seigneur, parce qu'on sait qu'il est fidèle et qu'il ne peut jamais tromper. C'est un sentiment presque inexplicable que la confiance des âmes saintes dans le Seigneur; elles ne craignent, ne désirent, n'attendent rien de ce qui est dans le monde, parce que le Seigneur leur est tout. Les incroyables se moquent de cette confiance; ils disent qu'elle vient d'orgueil et de présomption, que l'homme s'imagine qu'il mérite les attentions du Ciel; tandis que l'homme n'est qu'un atome dans cet univers. Qu'est-ce en effet que ce globe terrestre, si on le compare à l'immensité des cieux et au nombre presque infini des corps célestes? Et qu'est-ce que l'homme sur ce globe qu'il habite? Mais ces esprits rebelles ne considèrent pas que la petitesse de notre globe et la petitesse de chaque homme sur ce globe n'empêchent pas la Providence d'étendre ses vœux jusqu'à nous. S'il y a d'autres globes habités, s'il y a d'autres créatures capables de connaître et d'aimer Dieu, cet être universel étend ses vœux sur elles. Mais en attendant que nous sachions cette partie du monde physique, nous sommes toujours en possession d'être connus, aimés et protégés de Dieu. Notre terre, quoique si bornée dans son étendue, est autant l'ouvrage de Dieu que les autres mondes, s'il y en a; et le Verbe de Dieu qui s'est communiqué à nous, a bien pu étendre aussi sa providence et ses

merites à ces autres mondes, s'il y en a, sans cesser de nous combler de ses grâces et de ses bienfaits.

VERSET 22.

L'hébreu et les versions s'accordent ici entièrement. C'est une prière que le Prophète adresse au Seigneur, pour obtenir les dons de sa miséricorde.

RÉFLEXIONS.

Ce psaume est consolant dans presque tous ses versets; il doit être plus médité qu'expliqué, et plus goûté que développé selon la lettre. On peut en reti-

1. *David, cum immutavit vultum suum coram Abimelech, et dimisit eum, et abiit.*
1 Reg. 21, vers. 10. XXXIII.

Hebr. XXXIV.

2. Benedicam Dominum in omni tempore: semper laus ejus in ore meo.
3. In Domino laudabitur anima mea: audiant mansueti, et letentur.
4. Magnificate Dominum mecum; et exaltemus nomen ejus in idipsum.
5. Exquisivi Dominum, et exaudivit me; et ex omnibus tribulationibus meis eripuit me.
6. Accedite ad eum, et illuminamini; et facies vestrae non confundentur.
7. Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum; et de omnibus tribulationibus ejus salvavit eum.
8. Immittet angelus Domini in circuitu timentium eum; et eripiet eos.
9. Gustate, et videte, quoniam suavis est Dominus: beatus vir qui sperat in eo.
10. Timeat Dominum, omnes sancti ejus: quoniam non est inopia timentibus eum.
11. Divites egerunt et esurierunt: inquirentes autem Dominum non minuentur omni bono.
12. Venite filii, audite me: timorem Domini docebo vos.
13. Quis est homo qui vult vitam, diligit dies vivere bonos?
14. Prohibe linguam tuam a malo; et labia tua ne loquantur dolum.
15. Direrte a malo, et fac bonum: inquire pacem, et persequere eam.
16. Oculi Domini super justos: et aures ejus in precibus eorum.
17. Vultus autem Domini super facientes mala; ut perdat de terra memoriam eorum.
18. Clamaverunt justi, et Dominus exaudivit eos; et ex omnibus tribulationibus eorum liberavit eos.
19. Juxta est Dominus iis, qui tribulatio sunt corde; et humiles spiritu salvabit.
20. Multae tribulationes justorum: et de omnibus his liberabit eos Dominus.
21. Custodit Dominus omnia ossa eorum: unum ex his non conteretur.
22. Mors peccatorum pessima: et qui oderunt justum, delinquent.
23. Redimet Dominus animas servorum suorum; et non delinquent omnes qui sperant in eo.

rer, ce semble, trois sentiments: celui d'une vive reconnaissance pour les bienfaits passés du Seigneur; celui d'une joie sincère pour les grâces dont il nous comble journellement; celui d'une ferme confiance pour les biens que nous en attendons.

Dieu est notre créateur et notre sauveur; Dieu est notre protecteur et notre défenseur; Dieu est notre récompense et notre couronne. Quel fonds de méditation! quels motifs de préférer son amour à tous les objets créés!

PSAUME XXXIII.

1. Je bénirai le Seigneur en tout temps; ses louanges seront toujours dans ma bouche.
2. Mon âme se glorifiera dans le Seigneur: que les hommes débonnaires l'entendent, et qu'ils se réjouissent.
3. Célébrez avec moi la grandeur du Seigneur; exaltons tous ensemble son nom.
4. J'ai cherché le Seigneur, et il m'a exaucé; il m'a délivré de toutes mes tribulations.
5. Approchez de lui, et soyez éclairés, et votre visage ne sera point couvert de honte.
6. Ce pauvre a crié vers le Seigneur, et le Seigneur l'a exaucé, et l'a délivré de toutes ses tribulations.
7. L'ange du Seigneur viendra se placer autour de ceux qui le craignent, et il les délivrera.
8. Éprouvez et reconnaissez que le Seigneur est doux: heureux l'homme qui espère en lui.
9. Craignez le Seigneur, ô vous tous qui êtes ses saints; car il ne manquera rien à ceux qui le craignent.
10. Les riches ont été réduits à l'indigence et à la faim; mais ceux qui chercheront le Seigneur ne seront privés d'aucun bien.
11. Venez, enfants, écoutez-moi: je vous enseignerai la crainte du Seigneur.
12. Quel est l'homme qui veut vivre, qui aime à voir des jours heureux?
13. Gardez votre langue de tout mal, et que vos lèvres se préservent de tout discours artificieux.
14. Détournez-vous du mal, et faites le bien; cherchez la paix, et qu'elle soit l'objet de vos poursuites.
15. Les yeux du Seigneur sont ouverts sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières.
16. Mais ses regards irrités sont sur ceux qui font le mal: en sorte qu'il exterminera leur mémoire de dessus la terre.
17. Les justes ont crié, et le Seigneur les a exaucés; il les a délivrés de toutes leurs tribulations.
18. Le Seigneur est près de ceux qui ont le cœur affligé: il les sauvera ceux qui ont l'esprit humilié.
16. Les justes ont beaucoup de tribulations; mais le Seigneur les en délivrera pleinement.
20. Le Seigneur conserve tous leurs os; il ne sera pas brisé un seul d'entre eux.
21. La mort des pécheurs est très-mauvaise; et ceux qui haïssent le juste périront comme coupables.
22. Le Seigneur rachètera la vie de ses serviteurs; et ceux qui espèrent en lui ne périront point dans le péché.

VERS. (1) 1. — Psalmus, ut 24 supra, scribitur apud Hebraeos ordine litterarum. ABIMELECH. Nomen commune regum Palaestinae, ut Ptolemaeus, et Pharao

(1) Ille filius ad duas historias referri potest, quae habentur lib. 1 Reg. cap. 21. Prior historia narra Davidem fugientem à rege Saul regis venisse ad Achimelech sacerdotem, atque ab eo panes et arma postulasse, neque ei indicasse fugam suam, sed simulasse secretum regis negotium se habere, ob quod tantopere festinaret. Posterior historia refert Davidem confugisse ad Achis regem Philistaeum, sed cum servi ejus regis incitare cupissent dominum suum in necem Davidis, tum Davidem insiniam et fatuositatem simulare coepisse, atque ea ratione mortem evasisse. Theodoretus ad priorem historiam titulum retort; sed S. Basilus, S. Augustinus, S. Hieronymus et Euthymius referunt ad posteriorem. Et haec est verior sententia: primo, quia in priore non immutavit David vultum, sed officium; in posteriore vero vultum immutavit, ut videtur esse, qui non erat; secundo, quia ubi nos legimus, et dimisit eum, in Hebraeo est, *nuigorescelu*, quod significat, et expulit eum, sive, et projecit eum, vel, et repulit eum, quod nullo modo convenit cum priore historia, sed tantum cum posteriore: non enim Achimelech sacerdos expulit Davidem, sed Achis rex eum expulit, ut insensatum et furiosum. Ex quo etiam refellitur sententia eorum qui, dimisit eum, sic intelligunt: Dimisit David regem Achis, vel sacerdotem Achimelech; non enim David dimisit, id est, expulit, sed expulsus fuit et dimissus. Tertio, quia in hoc Psalmo David gratias agit Deo, quod ex magno periculo liberaverit eum: nullum autem periculum passus est David apud Achimelech, sed maximum apud Achis. Quarto, quia in titulo hujus Psalmi juxta codicum Hebraeorum et Graecorum idem, non habetur Achimelech, ut haberi debet, si titulus priorum historiam respiciat; sed Achimelech. Et sic legunt et exonymi Basilus, Augustinus et alii veteres, excepto Theodoro. Latini etiam codices vulgatae editionis, quos vidi, habent Achimelech, excepta editione Sixti V, in qua habetur Achimelech, quod vitio librarium vel impressorum factum videtur, cum repugnet omnibus codicibus, et facile fuerit errare ob vocum similitudinem. Cur autem Achis dicitur sit Achimelech, rationem reddit S. Basilus, quia Achimelech erat nomen commune regibus Philistinorum, sicut Pharao erat nomen commune regibus Aegyptiorum, et Caesar imperatoribus Romanorum. Probat autem S. Basilus Achimelech fuisse nomen commune regibus Philistinorum, ex cap. 20 et 26 Gen. Porro quod in titulo dicitur *immutavit vultum suum*, in Hebraeo, *bechanatho eth tahemo*, est, *immutavi sensum suum*, quod in idem recidit, nam immutare sensum, est hoc loco simulare stultitiam, et de viro sensato facere se insensatum, quod fecit David torquendo os et oculos, et collabendo, et impingendo in ossa domus mores ebriorum, et saliva epianim emittendo ad similitudinem epilepticorum: haec enim narratur in primo lib. Reg. cap. 21. Argumentum Psalmi est gratias agere Deo pro beneficio liberationis à periculo illo mortis imminentes, et hac occasione exhortari omnes ad amandum Deum, et sperandum in eo. Intelligat enim vir pius, suam illam omnem industriam, quam adhibuit simulando stultitiam, parum fuisse profuturam sine adjuvatore et favore divino.

(Bellarminus.)

Acrostichus est in Hebraeo Psalmus, sive alphabeticus, quamquam non integro litterarum ordine: deest enim vers. et duplex est *phé*, ad versiculos 17 et 23. Idem vitium in Psalmo 24, 22, animadvertimus, duplicat *phé*. At nullo negotio corrigitur, versiculo septimo ab iis verbis ducto: *Et Dominus exaudivit eum*. Versiculus vero 25, qui extremus in Psalmo est, acrostichidi alienus censeri potest, vel ad sequentem Psalmum pertinere. (Calmet.)

apud Aegyptios. Nam hic proprio nomine vocabatur Achis, 1 Reg. 21, 16 (1).

VERS. 2. — OMNI TEMPORE, tam adverso quam prospero. SEMPER, erit supple, in his verbis substantivum commodi, temporis et modi est subaudiendum.

VERS. 3. — LAUDABITUR, gloriabitur, tandabit se: sibi placebit: letabitur in Domini benignitate, clementia.

VERS. 4. — MECUM. De meâ liberatione. IS IDIPSUM, unâ, pariter, eodem modo, id est, simul omnes.

VERS. 5. — EX OMNIBUS TRIBULATIONIBUS. Ab omnibus pavoribus, Hebraice.

VERS. 6. — ET ILLUMINAMINI. Imperativus, pro futuro, illuminamini. Et è tenebris calamitatum, itemque errorum et ignorantiae liberabimini. Vos ille luce vultus et majestatis suae collustrabit.

MASORETAE legunt in præterito: Respexerunt ad eum (mansueti) et illuminati sunt, id est, affecti felicitate, et facies eorum ne confundantur. Verùm particula prohibendi, *ne*, satis docet notationem nostrorum melius congruere; quamquam perferunt vestra. In Hebraeo est heterosis personae poetica, eorum.

VERS. 7. — ISTE PAUPER. In tertia personâ de se loquitur.

VERS. 8. — IMMITTET ANGELUS. Auxilium et praesidium suum, per eclipsim. Septuaginta et Hebraice sine eclipsi, *castrametatur*, ut eos munit et acie cingat, militari metaphora. Quin et alludit ad custodiam angelorum, quam cum circa se conspiceret Jacob, locum ejus visionis vocavit *Mahanaim*, id est, duo castra. Angelus utitur ad nos servandos, non quia non possit per sese sine illo servare, vel etiam interdam per sese, citra inferos, vel alterius creaturae operam, non servet, sed quia sic instituit. Hunc enim ordinem in sua providentiâ posuit, ut inferiora per media, et media per superiora regat, nisi quatenus potestate sua absoluta actiones suspendit, et per se sine medio aliqua operatur. Mos aliâ servat, et titatur per angelos, Genes. 32, 1; Psal. 90, 9; 4 Reg. 19, 35; Heb. 1, 14.

VERS. 9. — GUSTATE. Experimini ipsum invocando et requiringdo, ad ipsum accedendo per obedientiam, fidem, bona opera, meditationes piâs. Sic Prov. 51, 18: *Gustavit, quod bona negotio ejus*, id est, experitus est, experimento didicit. Nec satis dicunt, qui gust-

(1) CUM IMMUTAVIT VULTUM SUUM CORAM ABIMELECH, vel Achimelech, quod plurimi tunc manuscripti tum impressi codices ferunt. At Hebraeus, Septuaginta, Chaldaeus, pleraque manuscripta et impressa Latina Biblia legunt *Abimelech*; atque haec lectio communior videtur. Quis vero hic Achimelech? Id inter veteres recentioresque disceptatur. Eusebio, S. Athanasio, Theodoro, Theodoro Antiocheno, S. Basilio, S. Hieronymo est Achimelech pontifex, alio nomine *Abimelech*, ad quem David, fuge commectantur quaesitus, in Nobis accessit. Tunc profecto David simulavit, veramque hinc nisi causam celavit: *Immutavit vultum suum*; cum, panibus atque ense Goliath acceptis, in Geth apud Achis cessit: *Et dimisit eum, et abiit*.

Legit Symmachus: *Cum immutasset formam moris sui, cum os immutasset*. (Calmet.)